R

rabiō (?), **rabis, -ere** : être enragé. Cf. Non. 40, 1 : *rabere dictum a rabie. Varro, Idem Atti quod Tetti* (217) : *quid est? quid latras? quid rabis? quid uis tibi? — Caecilius Hypobolimaeo Rastraria* (89) : *rabere se ait.* Les formes attestées ne permettent pas de décider si le verbe est *rabiō* ou *rabō* ; le participe *rabentis*, de Paulin de Nole (23, 234), est peu probant. *Rabiēs* est en faveur de *rabiō* (cf. *speciō, speciēs*), et la forme en *-yō* est usuelle dans les verbes de ce genre ; le vocalisme *a* dénonce un mot de type « populaire ». Germanique : v. angl. *rabbian.*

Formes nominales et dérivés : *rabiēs, -ei* (gén. *rabiēs* dans Lucr. 4, 1083) f. : rage du chien, *morbus canīnus*, P. F. 339, 2 ; puis « rage », sens propre et figuré. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à un doublet *rabia*, attesté dans Servius, Aen. 1, 200, et dans les gloses. M. L. 6980. Irl. *raibis.*

rabidus ; *rabiōsus*, M. L. 6981 ; *rabiōsulus* (Cic.) ; et, dans la langue médicale tardive, *rabiō, -ās*, cf. *rabiat*, λυσσᾷ, CGL II 168, 36, avec passage à la conjugaison en *-ā-*. Cf. aussi M. L. 6979, **rabidiāre.*

On a rapproché avec vraisemblance le groupe radical de skr. *rábhaḥ* « impétuosité, violence », *rabhasáḥ* « impétueux », *rábhīyān* « plus impétueux », *rábhiṣṭaḥ* « très impétueux ». Ce rapprochement obligerait à séparer skr. *rábhaḥ* de la racine de *rábhati, lábhati* « il prend », qui a un autre sens et qui a *-l-* initial. Lat. *rab-* reposerait sur **rºbh-*. Le rapprochement serait, comme nombre d'autres, limité au sanskrit et au latin. Ce rapprochement écarterait celui qui a été aussi proposé avec gr. λάβρος « violent, impétueux », qui supposerait en grec une dissimilation antérieure à la prothèse de voyelles devant *r*, laquelle est très ancienne. L'existence du présent *rabiō* va contre l'hypothèse d'un emprunt que le latin aurait fait d'un nom de maladie à quelque langue méditerranéenne.

Rabīrius est à écarter ; étrusque?

rabō, -ōnis m. : déformation plaisante de *arrabō* (= gr. ἀρραβών) dans Plaute.

rabula, -ae m. : braillard (Cic., Quint.). Expliqué par les anciens comme dérivant de *rabiēs*, cf. P. F. 339, 8 ; par L. Havet, ALLG 9, 526, comme issu de *rauus*, cf. *raulа* dans P. F. 355, 3 (v. *răuis, răuus*). Une origine étrusque — comme pour beaucoup de mots populaires en *-a* — n'est pourtant pas exclue ; cf. Vetter, Glotta 15, 225. En tout cas, mot de type populaire.

Dérivés tardifs : *rabulārius, -lātiō, -lātus* ; nom propre *Rabulēius* ; v. Schulze, *Lat. Eigen*, p. 91.

rabulāna, -ae f. (sc. *pix*) : sorte de poix inconnue (Plin.).

rabuscula, -ae f. (sc. *uītis*) : sorte de vigne inconnue (Plin.).

raca (*racha*), **racana** : manteau, couverture ; *huiitil saxonice*, CGL V 327, 45 ; cf. *raganus* (*uel nelle*, suppr. scr.), *coopertorium uel panniculus*. Terme tardif (v. Souter, s. u.). M. L. 6983.

raccō, -ās (*rancō*), **-āre** : crier (se dit du tigre, Auct. Carm. Philom.). Cf. *rachant coraces*, Gl. N. 249, et *ragiō*. V. aussi **rakanus* « grenouille » que supposent divers dérivés romans. M. L. 7019, et *roncō*.

racēmus, -ī m. : grappe ; et spécialement « grappe de raisin » (le raisin se dit *ūua*, cf. Plin. 15, 115, (*poma*) *racemis dependent ut uuae, palmae*), puis le « raisin » lui-même ; cf. Vg., G. 2, 60, *fert uua racemos*, et Copa 21, *sunt et mora cruenta et lentis uua racemis*. Ancien, bien que non attesté avant Virgile (mais *racēmor* est dans Varron), technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6984 ; B. W. *raisin*, de **racīmus*.

Dérivés et composés : *racēmārius* ; *racēmōsus* ; *racēmor, -āris* (et *racēmō*) « grappiller » ; *racēmātus, -mātiō* ; *racēmifer* (Ovid.).

Le rapprochement avec gr. ῥᾶξ, ῥᾶγός « grain de raisin, baie », est séduisant, bien qu'il soulève des difficultés phonétiques (*ā* latin = *ᾱ* grec ; *c* = γ), et l'origine du ῥ initial du grec est ambiguë (**sr-* ou **wr-*, v. *rādix*). Mot sans doute méditerranéen, comme les autres noms relatifs au vin et à la culture de la vigne.

radia, -ae f. : nom étrusque de l'églantier, d'après le Ps.-Diosc. de Vienne?

radius, -ī m. : baguette pointue (= ῥάβδος) ; puis « rayon lumineux » (ordinairement représenté sous forme d'une lame à pointe aiguë, ἀκτίς), rai ; rayon d'une roue (ainsi appelé parce qu'il rayonne du moyeu, comme les rayons d'un centre lumineux), rayon d'une circonférence ; et, en général, tout objet pointu : éperon, ergot, dard ; radius du bras ; navette du tisserand (cf. gr. κερκίς) ; olive allongée. Ancien (Cat., Enn.), usuel. Panroman. M. L. 6999. Irl. *raid*, britt. *raidd.*

Dérivés : *radiolus*, M. L. 6997 ; *-lum* : fougère (Ps.-Ap.) ; *radiātus*, antérieur, semble-t-il, à *radiō, -āt* (Firmicus), M. L. 6989 ; *radiōsus* (rare) ; *irradiō* (époque impériale), M. L. 4545 c ; cf. aussi *exradiāre*, M. L. 3064.

Les gloses ont un féminin *radia*, CGL II 409, 47 ; 477, 39 (cf. fr. *rai* et *raie*).

Pas d'étymologie sûre.

rādīx, -īcis f. (sur la forme masculine, v. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 55) : racine (sens propre et figuré) ; de là « base, fondement ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7000 ; B. W. s. u. ; et germanique : v. h. a. *ratich, retich*, etc., d'où finn. *räätikka*. Celtique : corn. *redic*, gall. *rhuddygl* (de **rudicula*, avec influence de *rhudd* « rouge »). Sur les différents sens de *rādix, rādicula*, v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *rādīcitus* adv. « depuis, ou jusqu'à la racine » et *exrādīcitus* ; *rādīcula* : radicelle, radis, saponaire, M. L. 6996 ; *rādīcor, -āris* et *rādīcō, -ās* : prendre racine (latin impérial ; demeuré dans quelques dialectes romans, M. L. 6992, et **arrādīcō*, 666) ; *rādīcēscō* (Sén.) ; *rādīcālis, -liter* (St Aug.), M. L. 6971 ; *rādīcōsus* ; *ērādīcō, -ās* : déraciner, arracher, M. L. 2887. Certaines formes romanes supposent aussi *rādīcīna*, M. L. 6995 (Pelagon., Antid. Brux.) ; *rādīcāria*, 6994 ; **dērādīcō*, 2577.

Rādix et *rāmus* appartiennent à un même groupe, comme, d'autre part, se répondent pour le sens lit. *šakà* « branche » et *šaknis* « racine ». L'initiale latine n'enseigne rien : *r-* peut reposer sur *r-*, mais aussi, à ce qu'il semble, sur **wr-*. V. isl. *rot* « racine » offre la même ambiguïté. Il y a un *w-* initial sûr dans gall. *gwrysgen* « branche » et *gwraidd* « racines », à côté de irl. *frém* « racine ». Le rapport entre gr. Ϝρίζα (lesb. βρίσδα, βρίζα) « racine » et ῥάδαμνος « jeune branche, rejeton » ῥάδιξ, ῥάδιξος « branche, rameau » n'est pas clair. Le germanique a got. *waurts* « racine », etc. Les formes arméniennes **armn* (loc. *armin*) « tronc » et *armnim* « je prends racine », *armat* « racine » n'ont pas de *w* initial. Groupe de mots populaires apparentés entre eux, mais dont les formes ne se laissent pas ramener à un original commun.

rādō, -is, -sī, -sum, -ere : gratter, enlever en grattant ; d'où « écorcher », cf. *mulieres genas ne radunto*, Loi des XII Tables ; « racler, raser (sens propre et figuré) ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6987 ; B. W. *raser.*

Dérivés et composés : *rādula* : racloir (du peintre), M. L. 7001 ; *rāllum* (de **rād-lom*) et *rāllus, rālla* (Gloss.) : racloir pour gratter le soc de la charrue, de façon à en détacher la terre ; puis le « soc » lui-même, cf. M. L. 7022 ; *rāmen* « *puluis qui raditur de aliqua specie* », CGL IV 278, 1, remplacé par *rāmentum* (usité surtout au pluriel *rāmenta*, dont a été extrait un féminin singulier *rāmenta*) : raclure(s), rognure(s), M. L. 7025 ; dérivé : *rāmentōsus* (Cael. Aur.) ; *rāstrum* et *rāster* de **rād-trom* (cf. *rōstrum*) ; pour le double genre, cf. *culter* et *cultrum*. Usité surtout au pluriel *rāstra* ou *rāstrī*, ce qui s'explique par le fait que la tête de l'outil est formée de plusieurs dents (*r. quadridēns*, ap. Cat., Agr. 10 et 11) de fer ou de bois (*ligneis rastris sarriendus*, Col. 2, 11, 4). Désigne un instrument qui sert à briser les mottes (*rastris glebas qui frangit inertes*, Vg., G. 1, 94), qui tient à la fois de la fourche, de la houe ou du râteau. M. L. 7079 ; diminutif *rāstellum* (*-us*), M. L. 7078 ; B. W. *râteau* ; irl. *rastal* ; britt. *rascl* (de **rāsclum*) ; adj. *rāstrārius.*

rāsus : rasé, ras, M. L. 7082 (et *irrāsus* : non rasé, époque impériale) ; *rāsus, -ūs* (Varr., L. L. 5, 136) ; *rāsūra*, M. L. 7081 ; *rāsiō* (Cael. Aurel.) ; *rāsor* : *-es fidicines dicti quia uidentur cordas ictu radere*, P. F. 341, 1 ; *rāsōrium*, ξυστήρ, M. L. 7076 (Rufin., Hesych.) ; *rāsilis* adj. (v. *rallus*) ; **rāsō, -ās*, non attesté dans les textes, mais supposé par *rāsāmen* « râclure » (Marcell. Emp.) et *rāsitō, -ās* (Suét.), cf. M. L. 7070 et 7075. Certaines formes romanes remontent à **rasclāre*, M. L. 7072 ; B. W. *râcler* (dénominatif de **rasculum*, doublet de *rāstrum*, cf. *ruculum* et *rustellum*) ; **rasicāre*, M. L. 7074 ; **raditōria*, M. L. 6998 ; B. W. *radoire.*

Composés de *rādō* : *abrādō* : enlever en coupant ou en raclant ; raser ; gratter (comme notre mot français, s'emploie familièrement au sens de « dérober » ; cf. *tondeō*) ; *conrādō* (*cor-*) : raser, gratter et « rafler » (familier) ; *dē-, ē-, ir-rādō.*

Aucun rapprochement net. Le vocalisme ne se laisse concilier ni avec celui de lat. *rōdō* ni avec celui de skr. *rádati* « il gratte ». Mais une parenté semble probable ; des difficultés de ce genre sont choses courantes dans les termes techniques.

raeda (*rēda*), **-ae** f. : voiture à quatre roues, sorte de char à bancs, d'origine gauloise ; cf. Quint. 1, 5, 57 et 68.

Dérivés : *raedārius* (*rēdārius*), *-a, -um* ; subst. *rēdārius* m. : cocher ou fabricant de voitures.

Composé : *epir(a)edium* : traits, attelage (Quint., Juv.). Hybride de ἐπί et *raeda* ; cf. *eporēdias* (accusatif pluriel) m. « dresseurs de chevaux », gaulois dans Pline 2, 123. Emprunt technique. Cf. *uerēdus.*

ragiō, -is, -ere : attesté dans la glose *ragit pullus* : ὀγκᾶται πῶλος, CGL III 432, 15, et confirmé par le témoignage des langues romanes : roum. *rage*, v. fr. *raire, réer*, M. L. 7007 ; et B. W. sous *railler.* Cf. aussi M. L. 7008, **ragitāre* ; 7009, **ragulāre.* Cf. *raccō.*

raia, -ae f. : raie, poisson (Plin.). M. L. 7016. Sans étymologie.

rallus, -a, -um : *ralla uestis dicta a raritate. Plautus in Epidico* (230) : *tunicam rallam, tunicam spissam*, Non. 530, 15. Cf. Isid., Or. 19, 22, 23 : *ralla, quae uulgo rasilis dicitur.* Rare, technique.

rāllum, rāmen : v. *rādō.*

rāmes, -itis m. : pieu, bâton (Col.). Le pluriel *rāmitēs*, par analogie avec les branches d'un arbre, désigne les « vaisseaux » des poumons, les bronches ; cf. Plt., Mer. 138, Poe. 540. Ancien, technique ou populaire.

rāmex, -icis m. : sorte de hernie, varicocèle ; cf. Cels. 7, 18, ... *integris tunicis ramex innascitur* ; κιρσοκήλην *Graeci uocant.*

Dérivé : *rāmicōsus* (*rāmitōsus*).

Rāmes et *rāmex* doivent être deux formes d'un même mot, *rāmes* étant plus anciennement attesté ; v. Ernout, Philologica I, p. 145. *Rāmes* est à *rāmus* comme *palmes* à *palma* ; *rāmex* (*rāmix*), *rāmicōsus* ont pu subir l'influence de *uārix, uāricōsus.*

La forme **ramica* supposée par le fr. *ranche* peut être dérivée de *rāmex* ou de *rāmus.* M. L. 7026.

Ramnēs (*Rhamnēs*, Cic., De Rep. 2, 20, 36) et **Ramnēnsēs, -ium** m. pl. : Les Ramnes, tribu étrusque dont la réunion avec les *Titiēs* (*Titiēnsēs*) et les *Lucerēs* fonda la Rome primitive. Désigna par la suite l'une des trois centuries de chevaliers fondées par Romulus. Cf. Varr., L. L. V 55 et 81. *Ramnes, Ramnius, Ramennia* supposent un étrusque **ramne*, parallèle à *titie, luχre*, tous deux attestés ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 218.

***ramnus** : *spinarum genus, lignum ex quo spinae oriuntur* (Gloss.). Emprunt au gr. ῥάμνος,

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

***ramptāria cardus** = ἄκανθα λευκή (Diosc.)?

rāmus, -ī m. : branche, rameau ; puis objet en forme de branche : « bras d'un fleuve », « jambage d'une lettre » ; s'emploie aussi au sens abstrait. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7035 ; B. W. *rameau* ; un collectif *rāma* est supposé par certaines formes romanes.

Dérivés : *rāmulus* et *rāmula*, M. L. 7034, adj. *rāmulōsus*, M. L. 7033 ; *rāmeus* ; *rāmōsus*, M. L. 7031 ; *rāmusculus* (bas latin, d'où dans les langues romanes **ramŭscĕllum* et **ramŭstĕllum*, M. L. 7036 et 7037) ; *rāmālis*, d'où le subst. n. *rāmāle* et *rāmālia* « branchage(s) ». Cf. aussi M. L. 7026, **rāmica* ; 7027, *rāmilis*.

V. *rādīx*.

rāna, -ae f. : 1° grenouille ; 2° baudroie. Depuis Varron. Usuel ; panroman (sauf roumain). M. L. 7038 ; v. B. W. *grenouille* et *raine*. Celtique : irl. *ran*, britt. *ran*.

Diminutifs : *rānula*, M. L. 7047 ; *rānunculus* (remplacé dans les langues romanes par des féminins *rānŭncula* (Romul.) et **rānŭcula* (*rānicula*), M. L. 7045 et 7046) « renoncule » (= gr. βατράχιον, dite aussi *rānāria*).

Repose sans doute sur une onomatopée (*rana ab sua dicta uoce*, Varr., L. L. 5, 78) ; mais on ne peut préciser le détail. On a rapproché *ragiō* (v. ce mot) ; cf. aussi *raccō*, **rakanus*. De **raksnā*?

ranceō, -ēs, -ēre : être rance (rare ; un exemple de *rancēns* dans Lucrèce ; les gloses ont, en outre, *rancet* : *rancidum est*).

Formes nominales et dérivés : *rancor* (tardif) : odeur de rance ; au sens moral « dégoût, rancœur » (St Jérôme, Ep. 53, 1), demeuré dans les langues romanes (sauf en roumain), M. L. 7041 ; *rancidus* ; depuis Lucrèce. Panroman, M. L. 7040 ; *rancidulus* ; *rancēscō, -is*, M. L. 7039 ; *rancidō, -ās* (Fulg.).

Un adjectif *rancus*, dont *ranceō* serait dérivé, figure dans les gloses : *rancum*, ταγγόν, CGL II 451, 3 ; cf. Niedermann, Glotta 1, 266 sqq. Toutefois, peut-être faut-il lire *rancidum*.

Pas d'étymologie sûre. Vocalisme *a* et suffixe **-ko-*, caractéristiques des mots de ce genre ; cf. *mancus*.

rancō : v. *raccō*.

raphanus, -ī m. : raifort. Emprunt au gr. ῥάφανος. Attesté depuis Caton. M. L. 7051 ; et **rap(h)anella*, 7050.

rapiō, -is, -uī, -ptum, -ere : ravir, emporter violemment ou vivement (sens physique et moral), prendre de force. Usité de tout temps. M. L. 7049 ; B. W. *ravir*, de **rapīre*. Celtique : britt. *reibio*.

Dérivés : *raptum* : pillage, rapt, *raptō uīuere* ; *rapidus* : qui emporte ou qui entraîne. Se dit spécialement du courant des fleuves (cf. *rapiditās*, qu'on ne trouve que dans cette acception) ; de là « impétueux, violent, rapide », M. L. 7054 et 7053, **rapidium* ; à basse époque a existé un substantif *rapida*, *-ae* ou *rapida*, *-ōrum* pour désigner les « rapides » d'un fleuve ; v. O. Schultess, Indic. d'antiq. suisses, N. S. IX (1907), 190 sqq. ; *rapidulus* (Mart. Cap.) ; *rapīnae* f. pl. (la langue classique ne connaît le mot qu'au pluriel ; le singulier *rapīna* n'apparaît qu'à l'époque impériale) : rapines ; M. L. 7055 a ; d'où *rapīnō, rapīnātiō, -tor* ; **dērapīnō*, M. L. 2579 ; *rapāx* : rapace, ravisseur ; pl. subst. *rapācēs* c. « les bêtes de proie », M. L. 7048 ; *rapācitās* ; *rapō, -ōnis* m. : ravisseur (Varr. ap. Non. 26, 32) ; *rapter*, σφῦρα μεγάλη τοῦ χαλκέως, CGL II 539, 20 ; 551, 43 ; *raptim* : violemment, et surtout « rapidement, en hâte » (*rapienter*, Ven. Fort.) ; *raptiō* (rare ; non classique), M. L. 7062, les composés sont plus usités ; *raptor* (non classique, mais fréquent) ; *raptōrius* (Cael. Aurel.) ; *raptus, -ūs*, M. L. 7063. Fréquentatif-intensif : *raptō, -ās* (et *rapsō*, Auct. Bell. Afr.), expression forte et surtout poétique, M. L. 7060 et 7061 ; **raptiāre* ; *raptitō* (Gell. 9, 6 fin).

Composés : *ab-* (opposé à *ēripiō*, Plt., Cu. 597 ; Pe. 705), *ad-* (*ar-*), *con-* (*cor-*), *dē-*, *dī-*, *ē-* (M. L. 2901), *in-* (*ir-*), *prō-*, *sur-ripiō* (avec des formes contractes du type *surpiō, surpere, surpite, surpuī, surptus*, cf. *surgō*) qui ont à leur tour fourni des dérivés ; cf., par exemple, *arreptīcius* « possédé », qui dans la langue de l'Église traduit ἐπίληπτος ; *arreptīuus* (Itala) ; *surreptīcius, -īuus*, etc. *Corripiō*, outre le sens perfectif de « se saisir brusquement de », a aussi celui de « ramasser ; rassembler », synonyme fort de *colligere* ; cf. Vg., Ae. 3, 176, *corripio e stratis corpus* (qui exprime le contraire de *effusum corpus*, cf. Lucr. 3, 176 et 113) ; et, par affaiblissement de sens, à l'époque impériale, le verbe est arrivé à être employé pour dire « diminuer, raccourcir » et s'est opposé à *prōdūcere* ; dans la langue de la grammaire, il s'est dit de l'abrègement des syllabes ; de même *correptiō*.

Les autres composés présentent seulement les nuances de sens local ou les différences d'aspect que fait attendre le préverbe. Le sens dé « prendre » y est resté, tandis qu'il a disparu dans la plupart des composés de *capiō* (on dit *adimō, eximō, sūmō*, etc.) : cf. *accipiō* et *arripiō, dēcipiō, suscipiō* et *dēripiō, surripiō*. Cf., de même, les composés de *dīcō* et de *loquor*, de *uideō* et de *speciō*.

V. *ūsūrpō* sous *ūtor*.

Rapiō est un présent dérivé substitué à un ancien présent athématique, à en juger par lit. *ap-répiu* « je prends de force » ; cf. aussi alb. *rjep* « je prends, j'enlève » et peut-être gr. ἐρεπτόμενος « broutant, mangeant goulûment ».

rāpum, -ī n. (*rāpa, -ae* f.) : rave. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7065 ; irl. *ráibe* ; germ. *rape*.

Dérivés : *rāpulum* et *rāpula*, M. L. 7064 ; *rāpulātus* (Apic.) ; *rāpīcius*, M. L. 7052 ; *rāpīna* : rave et « champ de raves », M. L. 7055 ; *rāpistrum* : ravenelle, M. L. 7056 (cf. pour le suffixe *oleāster* ; sur *lapistrus*, Isid., Or. 17, 10, 20, v. Sofer, 139) ; *rāpātum*, γογγυλωτόν, CGL III 218, 56. Cf. aussi *rāpum terrae, rāpum porcīnum* dans les gloses (= *terrae mālum, coloquintida, cyclaminus*) ; *rāpanāpus* (Dynam.).

L'absence de prothèse dans gr. ῥάπυς et ῥάφυς « rave », ῥάφανος ῥαφάνη « radis » et le *ĕ* de v. sl. *rĕpa* « rave » permettent difficilement de voir ici un ancien mot indo-européen, comme on le supposerait d'après v. h. a. *ruoba* « rave » et lit. *ropė*. La façon dont ces mots sont apparentés n'est pas déterminée. Cf. *nāpus*.

rārus, -a, -um : qui présente des intervalles ou des interstices (*r. crībrum*) ; clairsemé, espacé, poreux ; et par suite « épars », d'où « isolé » et « rare ». S'oppose à *dēnsus* ; cf. Vg., G. 2, 227, *rara sit* (*terra*) *an supra morem si densa requiras* ; Col. 2, 9, 6, *rara seges* ; à *solidus* (Lucr. 1, 347, etc.). Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman (formes en partie savantes). M. L. 7067. Adverbe : *rārō* et *rārē* (Plt., Rud. 995 ; cf. Charis. 217, malgré Aulu-Gelle 2, 25, 8).

Dérivés et composés : *rārītās* (classique) ; *rārītūdō* (archaïque) ; *rārēscō, -is* ; *rārēfaciō* (Lucr.) ; *rārenter* (adverbe archaïque sans doute formé sur *frequenter*) et *rāriter* (Gloss.) ; *rāripilus* (Col.), *-pēs* (Ps.-Ruf.).

On a rapproché *rātis, rēte* (cf. Varr., L. L. 5, 130, *rete a raritudine*, et Vg., Ae. 4, 131, *rara retia*). Il s'agirait d'une racine **erə-, rē-* : « séparer » qui apparaîtrait aussi dans lit. *ìrù, irti* « se dissoudre, tomber en ruines », *érdėti* « se séparer », *ardýti* « séparer », v. sl. *orŭti* « dissoudre, détruire », *rědŭkŭ* « rare ». Tout cela vague et ne fournissant avec les mots latins aucun rapport qu'on puisse serrer de près.

rasis, -is f. : sorte de poix brute (Col.). Cf. *rēsīna*?

rāster, -trum : v. *rādō*.

ratiō : v. *reor*.

ratis, -is f. : nom gaulois d'une sorte de fougère (Marc. Emp. 25).

ratis, -is f. : assemblage de bois flottants ; radeau ; puis « bateau à fond plat » ; en poésie, substitut de *nāuis*. Cf. Varr., L. L. 7, 23 : *ratis... ubi plures mali aut asseres* ⟨*iuncti aqua ducuntur. Hinc nauiculae cum remis ratariae dicuntur*⟩. V. de Saint-Denis, *Sens et évolution sémantique de* ratis *en lat. class.*, Les Ét. class., XIV, 1946, p. 55 sqq. Ancien (Naev., Enn.). M. L. 7088.

Dérivés : *ratītus*, épithète donnée au *quadrāns*, « *quod in eo et triente ratis fuerint effigies, ut nauis in asse* », P. F. 341, 2 ; *ratārius*, cité plus haut.

Souvent considéré comme apparenté à *rārus, rēte* en raison de sa construction à claire-voie. On l'a rapproché aussi de *rēmus*. Mais peut être un mot d'emprunt.

Ratumen(n)a [*porta*] : nom étrusque d'une porte de Rome. Cf. le nom de famille étrusque, *ratumsna, raθumsna* ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 591.

***rauca, -ae** f. : ver qui se tient dans les racines du chêne (Plin. 17, 130) et qui infeste les *segetes* (Dig. 19, 2, 15, § 2). Sans étymologie.

raucus : v. *rāuis*.

raudus, (*rōdus, rūdus*), **-eris** n. : 1° lingot non façonné, e. g. Lucil. 1192, *plumbi pauxillum raudus* ; 2° pierre brute, Acc. 438 R³, ... *hinc manibus rapere raudus saxeum*. Diminutif : *rauduscŭlum* (*rō, -rū-*) : petite pièce de cuivre, employée notamment dans la formule de mancipation : *ruduscŭlo libram ferito* ; adjectif dérivé dans *Rōdusculāna porta ; appellata quod rudis et impolīta sit relicta, uel quia raudo, id est aere, fuerit uincta*, P. F. 339, 11.

Mot rare. Rattaché par les anciens à *rudis* ; cf., outre la glose de P. F. citée plus haut, Festus 320, 24. L'ablatif *raudō* dans la glose de P. F., si le texte est correct, semble attester un doublet **raudum, -ī* ; cf. *pondō* et *pondere*. Il existe un autre mot *rūdus, -eris* « gravois » qui a été peut-être confondu avec celui-ci. Ce sont autant d' « étymologies populaires ».

Le *d* de *raudus* suppose un ancien *d*, et non *dh* (cf. *ruber*, etc.). Il s'agit sans doute d'un ancien terme technique de la métallurgie. Dans v. isl. *raudi* « minerai rougeâtre » a pu intervenir une étymologie populaire, comme aussi dans v. sl. *ruda* « minerai ». V. sax. *arut* « minerai » a *t* issu de *d*, mais un *a* initial. Il y a ici des formes non réductibles les unes aux autres. Le flottement entre *au, ō* et *ū* (ou dans *roudus* chez Festus) en latin même est à noter. V. Kretschmer, Gl. 32, p. 7.

***rauicelus, -ī** (m.?) : « Pinus cembra » (Plin. 15, 36). Forme peu sûre ; lire *arauicelus*? Mot ligure?

răuis, -is f. : enrouement. Mot archaïque, attesté dans Plaute (Au. 336, Ci. 304) et repris par Apulée ; cf. P. F. 341, 3, *rauim dicebant pro raucitate, unde et uerbum rauio, rauias*. A la même famille appartiennent :

rauus, -a, -um : *raua uox rauca et parum liquida, proxime canum latratum sonans, unde etiam causidicus pugnaciter loquens, rauula*, P. F. 355, 3. Exemple de Sidoine Apollinaire, qui scande *ă* ; cf. Quicherat, Thes. poet. ; *rauulus*. Celtique : bret. *raouia, raouet*.

rauula : cf. *rabula* ; *rauilla*.

răuiō, -īs? (un exemple de Plt., Poe. 778, douteux ; les manuscrits se partagent entre *rauio* (leçon qui semble préférable) et *aruio* ; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 214. La longue de *rāuiō* est étrange en face de *răuis* ; lire *rauiero* avec Havet?) ; v., toutefois, Marx, ad Luc. 1289, qui fait dériver *rāuio* de *rāuus* d'après le double sens de gr. φαιός ; *rauiō, -iās* (d'après P. F. 341, 3 ; cf. plus haut).

raucus : Plt., Ci. 304, *expurgabo hercle omnia ad raucam rauim*. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7093 ; v. fr. *rou* et *enrouer*. Dérivés : *raucitās, raucēdō* (tardif). Les gloses ont aussi *raucit* : βραγχ(ε)ιᾷ. Cf. encore **sŭbraucāre*, M. L. 8389, et *ōbrucātus*, **abrucātus*, M. L. 6017. Composés : *irraucēscō* (Cic.), d'où *raucīscō* (tardif) ; *irraucus* (Plin. Valer.) ; **inrucīre*, M. L. 4454. Pour le suffixe, v. *mancus*.

Răuus, răuis, rauiō sont à peine attestés et ont été remplacés par *raucus* et ses dérivés.

Aucun rapprochement sûr. Le grec a ῥώχω. V. *rugiō*. Sans doute mot expressif.

răuus, -a, -um : gris. *Raui coloris appellantur qui sunt inter flauos et caesios, quos Plautus appellat* (Epid. 620) *rauistellos*, P. F. 339, 3. Rare.

Dérivés : *rāuidus* (Col.), dont il existe une forme dérivée dans les langues romanes, par exemple fr. « rouan », M. L. 7100 ; *răuulus* (Sid.) ; *Răuiliae* (l. *Rauillae*?) *a rauis oculis, quemadmodum a Caesiis, Caesullae*, F. 340, 30.

Sur *rāuastellus* (*rāuis-*), v. *grāuastellus*.

Le rapprochement, tentant à première vue, avec v. h. a. *grāo* « gris » se heurte à des difficultés ; la ressemblance des formes n'est d'ailleurs pas grande ; le suffixe **-ᵘo-* est courant dans les adjectifs désignant des couleurs (v. sous *cānus* et *heluus*) et v. h. a. *ā* repose sur *ē*. Origine obscure.

re-, red- : préverbe marquant un mouvement en arrière (*recēdō, respiciō, redeō*), ou un retour à un état antérieur (*reficiō, restituō*), et par suite une répétition (*recantō*), ou aussi un mouvement en sens contraire, qui détruit ce qui a été fait (*reclūdō, renuntiō, renuō, resignō, retegō, reuēlō*, etc.). — *Red-*, qui est peut-être

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

la forme ancienne (cf. Meillet, Mél. Havet, 273 sqq.), mais qui, à l'époque classique, n'apparaît plus que devant voyelle (*redarguō*, *redeō*, *redhibeō*, *redimō*, *reduuiae*, etc.), s'est employé aussi devant consonne ; de là : *reddux* ; *relligiō*, *relliquiae* (formes peu probantes toutes deux et qui sont peut-être des expédients métriques pour faire entrer ces mots dans l'hexamètre dactylique) ; et peut-être *remmōtus* (dans Lucr.). La question a été beaucoup discutée ; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*[5], p. 92, n. ; R. Günther, IF 26, 97 sqq. ; G. Schoenwitz, *De re praepositionis usu*, thèse Marburg, 1912 ; Vollmer, Sitzb. d. bayr. Akad. phil.-hist. Cl., 1922, 4. M. L. 7102 ; B. W. *re*.

De *re-* dérivent un adjectif **recus*, qui figure dans *reciprocus*, et un adverbe *retrō* « en arrière », qui a le même suffixe de comparatif que *intrō* et qui, à partir d'Apulée, apparaît employé aussi comme préposition. *Rūrsum* est formé comme *sūrsum* : v. *uertō*. De *retrō* sont formés *retrōrsum* (*-sus*, de *retrōuorsus*) et des composés ou des juxtaposés tels que *retrōcēdō*, etc. ; cf. M. L. 7269, *rĕtro* ; 7272, *retrōrsus*. Les langues romanes ont aussi des représentants de formes renforcées d'un type comparable à celui de *abante*, *dēforis*, *de ex*, etc. ; M. L. 198, *ad retro* ; 2582, *dē retro* (cf. *de-intro* ; M. L. 2527) ; v. B. W. *dernier*, *derrière*.

Particule italique : l'ombrien a `revestu` « reuīsitō ». On ne connaît ailleurs aucun correspondant. *Red-* est peut-être formé sur *prōd-*.

reāpse : en réalité. *Reapse est reipsa*, *Pacuuius in Armorum iudicio* (26) : *si non est ingratum reapse quod feci bene*, F. 348, 14 ; *reque eapse*, *re ipsa*, P. F. 363, 4. Forme archaïque, dont Cicéron use encore et qui est décisive pour l'étymologie de *ipse*.

rebellis : v. *bellum*.

reburrus, -a, -um : aux cheveux retroussés (Aug., c. Faust. 5, 1, et Gloss.) ; *reburrium* ; *Reburrīnus*. Le fr. *rebours* suppose **rebursus*, qui est sans doute une contamination de *reburrus* et de *reuersus* ; cf. M. L. 7105 ; B. W. s. u. V. *burra*.

recēns, -centis : nouvellement arrivé, frais (*piscis recēns*, *cōpiae recentēs*, cf. νεαρός), récent. Le sens premier est peut-être « qui vient en droite ligne de » ; cf. Cic., Verr. 1, 2, 5, *cum e prouincia recens esset* ; Att. 16, 7, 1, *Regini quidam eo uenerunt*, *Roma sane recentes* ; Vg., Ae. 6, 450, *recens a uolnere Dido* (cf. peut-être moy. irl. *cinim* « je jaillis », *cinis* « ortus est »). Dans la langue médicale tardive, *recēns* : eau, d'après gr. νεαρόν (ὕδωρ) « eau fraîche », gr. mod. νερό. Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 7109.

Dérivés : *recentō*, *-āre* : mot formé par Cn. Matius, cf. Gell. 15, 25, 1, Non. 167, 14, pour traduire ἀνανεοῦται et représenté en roman, dans des acceptions dérivées (cf. fr. *rincer* et v. fr. *recincier*), M. L. 7110 ; B. W. s. u. ; *recentārius* : vendeur de vin frais (Inscr.) ; *recentāria* : νεαροφόρος (Gloss. Philox.).

L'analyse en *re-cent-*, comportant rapprochement du second terme avec v. sl. *po-čĭnǫ* « je commencerai », *konĭ* « commencement », n'est pas évidente. Si on l'admet, **-cen-t-* serait un second terme de composé à valeur de nom d'agent, avec suffixe *-t-*. — Pour la forme, cf. *repēns*?

recidīuus : v. *cadō*.

reciprocus, -a, -um : qui va en arrière comme en avant (se dit souvent de la mer) ; puis « alternant, réciproque, renversé ». Traduit à la fois παλίντονος et ἀντιστρέφων. De **reco-pro-cos*, composé d'adjectifs **reco-s* et **proco-s* dérivés des particules *re-* et *pro-* comme *anticus*, *posticus*, cf. skr. *á ca párā ca*. Étymologie encore sentie dans Ennius, Androm. 104 : *rursus prorsus reciprocat fluctus feram*. Le dénominatif *reciprocāre* a été rapproché ensuite de *procāre* par une fausse dérivation ; cf. Varr., L. L. 7, 80, et Fest. 342, 13, *reciprocare pro ultro citroque poscere usi sunt antiqui, quia procare est poscere*. Attesté de tout temps, mais assez rare.

recitō : v. *citō*, sous *cieō*.

reclūdō : v. *claudō*.

recordor : v. *cor*.

rēctus, -a, -um : dirigé en droite ligne, droit (sens physique et moral), s'oppose à *prāuus*. Subst. *rēcta, -ae* f. : *-ae appellantur uestimenta uirilia, quae patres liberis suis conficienda curant ominis causa : ita usurpata quod a stantibus et in altitudinem texuntur*, P. F. 342, 3 ; *rēctum* n. : ce qui est droit (joint à *honestum*). En grammaire, *rēctus cāsus* « le cas droit » (nominatif, opposé aux *oblīquī cāsus*, qui sont fléchis) est la traduction du gr. ἡ ὀρθή (scil. πτῶσις). Du reste, *rēctus* a tous les sens de ὀρθός, qu'il recouvre exactement dans l'emploi. *Rēctus*, usité de tout temps, n'est conservé que dans quelques dialectes romans, avec le sens adverbial de « tout droit » ; cf. ital. *ritto*, M. L. 7134, et **indirēctum*, 4379 ; mais l'irlandais a *recht* « droit » (adjectif et substantif). Ital. ombr. `rehte`, fal. *rected*.

La forme la plus répandue est le composé *dīrēctus*, ou plutôt *dērēctus*, cf. M. L. 2648, qui, outre le sens de « dirigé en droite ligne », a pris celui de « droit » opposé à gauche (*dexter*) et de « droit » substantif (= *iūs*) ; cf. l'opposition entre la Vulgate, *iustitiae... rectae*, Psalm. 19, 9, et l'Itala, *iura domini*, *directa*, pour traduire δικαιώματα... εὐθέα. Sur *dīrectus*, v. Heumann-Thom., *Handlex. z. d. Quellen des röm. Rechts*, s. u. La substitution de *dīrēctus*, *dērēctus* à *rēctus* apparaît dans les composés *dīrēctiangulus*, *dīrēctilīneus*, employés par Martianus Capella 6, 711 et 712.

Rēctus est l'adjectif verbal de *regō* ; l'allongement en *ē* est de même nature que celui de *ā* dans *āctus*. L'existence du sens moral et juridique (cf. *uerbum dīrectum habēre* « avoir le bon droit » ; proprement « la parole juste », dans Greg. Tur., HF 3, 7), qui se retrouve en germanique et en celtique, a entraîné la diffusion de **dērēctum* « droit » dans les langues romanes, au détriment de *iūs*.

Dérivés tardifs : *rēctitās* ; *rēctitūdō*, *-tātor*. Adverbes : *rēctā* (sc. *uiā*) ; *rēctō* (rare) ; *rēctē*. Composés : *rēctiangulum* n. (Isid.) = ὀρθογώνιος, *-a* ; *rēctificātiō* (bas latin).

V. *regō*.

recupērō (*reci-*, Monument d'Ancyre), **-ās, -āuī, -ātum, -āre** : recouvrer, reprendre. Classique, usuel. Dérivés : *recuperātor*, *-tiō*, *-tōrius*, *-tīuus*. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7136-7137, et en germanique : v. h. a. *irkobarōn*, v. angl. *ácofrian*. De *re* + *cap-er-ō*, sans doute avec le même élargissement que présentent *lamberō* (?), *tolerō*, en face de *lambō*, *tollō*.

rēda : v. *raeda*.

redimiō, -īs, -iī, -ītum, -īre : ceindre, entourer. Classique, mais surtout poétique ; la prose emploie plutôt *cingō*, *circumdō*.

Dérivés : *redimīculum* (*redimīcula*, Fulg., Serm. 5) « bandeau ornant le front, collier, bracelet », etc. ; cf. Fest. 336, 3 : *redimiculum uocant mulieres catellam qua maxime utuntur ornatus causa* (et Isid., Or. 19, 33, 5) ; d'où *redimīculō*, *-ās* (Gloss.).

Aucune des explications proposées n'est évidente.

On peut se demander si *redimīculum* (plus anciennement attesté que *redimiō* et déjà dans Plt., Tru. 395) n'est pas un composé de *amiculum* (cf. *amiciō* et *iaciō*) sur lequel aurait été ensuite refait *redimiō* d'après le type *cubō*, *cubiculum*, etc.

rediuīuus, -a, -um : *-m est ex uetustate renouatum*, F. 334, 25 ; « restauré » (s'est dit d'abord de matériaux de construction), terme technique de la langue de l'architecture. Pour la forme, cf. (sous *cadō*) *recidīuus* et *intergerīuus* : *-i parietes dicuntur qui inter confines struuntur et quasi intergeruntur*, P. F. 98, 11. Découpé par l'étymologie populaire en *redi-uīuus* « qui revient à la vie », a pris dans la langue de l'Église le sens de « qui revit, ressuscité », d'où la glose *rediuiua* ; παλίνζωα, ἀνάστροφα.

Cf. *reduuiae*?

rēdō, -ōnis m. : sorte de poisson sans arêtes : la lotte? (Aus., Mos. 89 ; sans doute mot gaulois).

redux : v. *dūcō*.

reduuia, rediuia, -ae f. (surtout au pluriel) : envie(s) autour des ongles (= παρωνυχίς). Un doublet *reluuium* est dans Festus 334, 5. La forme correcte semble être *reduuia* ; *rediuia* a été influencé par *redeō*, *redīre* ; *reluuium* par *luō*. De **red-uuia*, cf. *exuō*, *exuuiae* ; et Gloss. Plac., CGL V 39, 12 : *reduuiae dicuntur spolia serpentum, quibus quotquot annis senescunt sese exuunt, quasi quibus exutis in iuuentam redeunt. Dicuntur enim induuiae, exuuiae, reduuiae*.

Dérivés : *reduuiōsus* (Laevius) ; *reduuiō*, *-ās* (cf. Anth. 19, 3 ; Thes. gloss. emend., s. u.) ; peut-être aussi *rediuīuus*.

rēfert : proprement « cela tend avec mon intérêt », de *rĕ*, ablatif de *rēs* (cf. Plt., Cap. 296, *tua re feceris*), et *fert*, employé absolument comme dans *uia fert ad urbem*, ou Tér., An. 188, *dum tempus ad eam rem tulit* ; usité ordinairement dans le sens de « il est de l'intérêt de » et souvent confondu dans la langue classique avec *interest*. A pour « sujet » un pronom neutre *id*, *hoc*, *istuc*, *illud*, ou une proposition infinitive ou interrogative. L'emploi au pluriel est rare, mais attesté ; cf. Plt., Pe. 593, *quae ad rem referunt*. Ancien, usuel, classique. Formule de la prose et de la langue courante. L'étymologie explique la syntaxe de *rēfert* : *meā, tuā, illius rēfert*. L'étymologie de Skutsch, adoptée par F. Muller et Wackernagel, *Vorles*, I 65-66, qui voit dans *meā rēfert* un ancien nominatif **meā rēs fert*, devenu *meā rē(s) fert*, puis *meā rē fert*, est moins vraisemblable ; cf. Bennett, *Synt. of early Lat.*, II, 378.

refertus : v. *farciō*.

refrāgor : v. *suffrāgor*.

refriua (*referiua* dans Plin. 18, 119) : adjectif féminin, usité comme épithète de *faba*, *refriua faba*, terme de rituel, d'origine et de sens obscurs ; cf. Fest. 344, 12, *refriua faba dicitur, ut ait Cincius quoque, quae ad sacrificium referri solet domum ex segete auspici causa* (étymologie populaire qui rapproche le mot de *referō*)... *Aelius dubitat an ea sit, quae prolata in segetem domum referatur, an quae refrigatur, i. e. torreatur. Sed opinionem Cinci adiuuat quod in sacrificiis publicis, cum puls fabata dis datur, nominatur refriua*. Très rare.

refūtō : v. *confūtō* et *fūtō*.

rēgāliolus : v. *rēgulus*, sous *rēx*.

regammāns : ayant la forme d'un digamma (Grom.).

regesta, -ōrum : registre, catalogue (tardif) ; cf. M. L. 7169 (formes savantes). Participe pluriel neutre de *regerere* employé dans la langue de la rhétorique au sens de « reporter, transcrire » (*r. aliquid in commentarios*, Quint. 2, 11, 7).

Dérivés : *regestōrium*, *-ria* « trésor, trésorière ».

regillus, -a, -um : *regillis tunicis, albis, et reticulis luteis utrisque ⟨re⟩ctis, textis susum uersum a stantibus, pridie nuptiarum diem uirgines indutae cubitum ibant ominis causa ; ut etiam in togis uirilibus dandis obseruari solet*, Fest. 364, 21. Rare, archaïque (Plt., Varr.). Dérivé de *regō* (cf. le sens analogue de *rēcta*), puis rattaché par l'étymologie populaire à *rēx*, *rēgia* ; cf. Non. 539, 9 : *regilla, uestis diminutiue a regia dicta, ut et basilica*.

regimen : v. *regō*.

rēgīna : v. *rēx*.

regiō : v. *regō*.

rēgnum, rēgnō : v. *rēx*.

regō, -is, rēxī, rēctum, regere : diriger en droite ligne (cf. *rēctus*, *regiō* ; *regere fīnēs* « tracer les frontières » ; *rēgula*). Sens physique et moral ; par suite « avoir la direction ou le commandement de ». Ancien, usuel, classique. M. L. 7168. — *Rēctus* se dit aussi bien d'une ligne droite horizontale que d'une verticale ; dans ce dernier sens, il s'oppose à *dēiectus*, *supīnus*. C'est l'idée de verticalité qu'on trouve dans *arrigō*, *corrigō*, *ērigō*, *subrigō* (*surgō*) = got. *ufrakjan* ; l'idée d'horizontalité dans *dērigō*, *dīrigō*, *porrigō* (*porgō*), *pergō*. L'*ĕ* de *regō* est absorbé et disparaît dans certains composés anciens : *pergō*, *porgō* (à côté de *porrigō*, forme refaite et plus récente), *surgō* (à côté de *subrigō*, forme d'époque impériale) ; cf. aussi **ergō*, supposé par les formes romanes, à côté de *ērigō*. Dans le cas de *surgō* et de *subrigō*, la langue a utilisé les doublets : *surgō* a été utilisé dans le sens absolu « se lever, se dresser » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 8475, et en celtique : britt. *sorc'ha*), sens dans lequel il a supplanté *orior* ; *subrigō*, dans le sens transitif : *tot surrigit aures*, Vg., Ae. 4, 183. *Porrigō* a gardé aussi le sens transitif « étendre en avant,

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

tendre [la main] ; allonger » ; d'où « présenter, offrir », sens demeuré dans certaines langues romanes, M. L. 6667, et a fourni un composé, *exporrigō* « étendre, détendre, dérider ». *Porgō* n'a pu être utilisé dans le sens absolu à cause de l'existence de *pergō* « se diriger à travers ; poursuivre sa route ; continuer de » et a disparu. Festus, p. 244, 4, attribue le verbe aux *antīquī*, et en fait on ne le rencontre que chez les auteurs archaïques ou archaïsants, surtout en poésie, comme son composé *exporgō* (Plt., Ps. 1 ; Ep. 733 ; P. F. 70, 16). Ainsi se sont constitués les couples *surgō/subrigō* et *pergō/porrigō*. *Pergō*, *surgō*, dans lesquels les sujets parlants ne distinguaient plus les éléments du composé (au témoignage de Festus, 380, 32, il s'était même créé un parfait *surēgit* et un participe *sortus* employé par Livius Andronicus), ont été traités comme des verbes simples et ont fourni à leur tour de nouveaux composés. A *pergō*, l'étymologie populaire a rattaché *expergīscor*, *experrēctus sum*, *expergēfaciō*, qui sans doute n'avaient rien à voir à l'origine avec *regō* ; cf. P. F. 235, 20, *pergere dicebant expergefacere*. *Surgō* (comme *sūmō*, *pōnō*) a fourni toute une série de composés à préverbes : *ad-* (*ar-*), *circum-*, *con-*, *dē-*, *ex-*, M. L. 3080, *in-* (et *īnsurrēctiō*, mot de glossaire traduit par ἐπανάστασις), *resurgō*, M. L. 7254 ; B. W. *ressource*. De ce dernier la langue de l'Église a tiré *resurrēctiō* pour traduire ἀνάστασις. — Sur *pergō* employé absolument, v. Skutsch, *Vergils Frühzeit*, II 131, et Elter, Rhein. Mus., 41, 517 sqq.

Les autres composés de *regō* n'offrent que les modifications de sens amenées par le préfixe :

arrigō : 1° « dresser vers » et, absolument, « se dresser vers » (sēnsū obscēnō) ; 2° « relever le courage de » (rare en prose ; inconnu de Cicéron, qui emploie *ērigō*) ; *arrēctus*, *-a*, *-um* « aux oreilles dressées, attentif », cf. M. L. 671 ; d'où **arrēctiāre*, M. L. 670 ; *arrēctāria*, *-ōrum* n. pl. : « poutres droites » ; *corrigō* « redresser (aspect déterminé) », *curua corrigere*. Très fréquent au sens moral ; conservé dans quelques dialectes romans, ainsi que *corrēctus*, cf. M. L. 2251, 2252 a. Dérivés, avec le sens concret : *corrēctor*, *corrēctiō* ; **accorrigō*, M. L. 2985 ; **excorrigō*, 2986.

dērigō (confondu généralement avec *dīrigō*, bien qu'il y ait eu deux verbes différents à l'origine) : *dērigō* « diriger » (d'un endroit dans un autre, avec idée accessoire de faire passer de haut en bas ; cf. Lucr. 2, 198 et *dērigere oculōs*, *aciem*) ; **condērigō*, M. L. 2121 ; *dīrigō* « mener dans différentes directions, tracer différentes voies à », puis simplement « tracer la voie à, diriger » ; de là : *dīrēctus* « en droite ligne, direct », *dīrēctum* n. « la droite ligne » et les adverbes *dīrēctō*, *dīrēctē*, *dīrēctim*, *indīrēctum*, M. L. 4379 ; *dīrēctiō* (rare) ; *dīrēctōrius* (Cod. Theod.) ; *dīrēctūra* (Vitr.) ; cf. M. L. 2649, *dīrigere*, *dērigere* ; 2648, *dīrēctus*, *dērēctus*, irl. *direch* ; 2647, *dīrēctūra* ; 2645, **dīrēctiāre* ; B. W. *dresser*, *droit*.

ērigō : dresser (sens physique et moral) ; *ērēctus* ; *ērēctiō* (Vitr., Vulg.) ; *ērēctor* (langue de l'Église). Cf. M. L. 2899, 2, **ergere*, **erctus*, et 2889 a ; **adērigō*, 162.

Dérivés en *rēg-* : *regiō* (qui est à *regō* comme *legiō* à *legō*) « direction (en ligne droite), ligne droite » ; *ē regiōne* « en ligne droite ; en partant de la direction de », d'où « à l'extrémité opposée, en opposition avec » : (*luna*) *cum est e regione solis*, Cic., N. D. 2, 40, 103 ; cf. aussi la glose de P. F. 58, 2, *conregione*, *e regione*, qui se rapporte peut-être à une formule rituelle conservée par Varr., L. L. 7, 8, *inter ea conregione conspicione cortumione utique ea* † *erectissime* (l. *ea* ⟨*rite*⟩ *dixisse me sensi?*) *sensi*. *Regiō* désigne les lignes droites tracées dans le ciel par les augures pour en délimiter les parties ; de là le sens « limites, frontières » et, par suite, « portion délimitée, quartier, région ». Les dérivés de l'époque impériale *regiōnālis*, *regiōnātim* ne se rapportent plus qu'à ce dernier sens. *Regiō* est conservé dans l'ital. *rione* et le v. fr. *royon*, M. L. 7173 ; *regimen* : conduite, direction (sens physique et moral). N'est ni dans Cicéron, ni dans César, M. L. 7170 ; *regimentum* : doublet tardif de *regimen* (Dig., Amm.), M. L. 7170 a ; *regimōnium* (Gloss.), même sens ; *regibilis* et *irregibilis* (rares et tardifs).

regendārius *-ī* m. : fonctionnaire du palais impérial (Not. dign. occ. 2, 2 ; Cassiod., uar. 11, 29).

Voir aussi *ergō*.

Dérivés en *rēct-* : *rēctus* (v. ce mot) ; *rēctiō* : direction, gouvernement (mot cicéronien, Fin. 5, 4, 11 ; 4, 22, 61) ; *rēctor* : conducteur, pilote, cocher, directeur, M. L. 7133 ; *rēctrīx* ; *rēctūra* (rare et tardif) ; **rēctiāre*, M. L. 7132.

La racine **reg'-* indiquait un mouvement en droite ligne. Elle a fourni des mots de sens divers suivant que l'idée « du mouvement, de l'extension » a été mise en évidence, ainsi dans gr. ὀρέγω (χεῖρ' ὀρέγων εἰς οὐρανόν, Hom. ; ὄργυια « étendue des deux bras », c'est-à-dire 4 πήχεις), ou l'idée de « ligne droite », ainsi dans skr. *ṛjúḥ*, av. *ərəzuš* « droit », avec l'intensif skr. *rājiṣṭhaḥ*, av. *razištō*. Le groupe de lat. *regō* offre les deux types de sens. Comme la racine ne fournissait pas de présent radical non plus que de parfait, les formes verbales diffèrent d'une langue à l'autre ; lat. *regō* et irl. *rigim* « j'étends » n'ont de correspondant exact que gr. ὀρέγω ; or, ce type thématique est de ceux qui se sont développés après l'indo-européen commun, et le caractère secondaire de ὀρέγω ressort de ce qu'il a été créé d'autres types en grec : hom. ὀρεγνύς à côté de ὀρέγων, et l'on a, d'autre part, ὀριγνάομαι dans la langue poétique. L'aoriste en *-s-* dans *rēxī* et dans gr. ὤρεξα est de même une forme secondaire. — Comme dans les autres cas où le présent radical n'existe pas, on a recouru à l'itératif-causatif ; ainsi l'avestique a *rāzayeiti* « il dirige », et le germanique, got. *uf-rakjan* « ἐκτεῖναι, ἐπισπᾶσθαι » ; lat. *rogāre* appartient sans doute à une série parallèle. — Le sanskrit a un présent à nasale infixée *ṛ́ñjáti* « il dirige », et c'est sur une forme de ce genre à nasale qu'est fait tout le groupe baltique de lit. *rę̃žiu* « je me dirige » (v. Trautmann, *Balt. sl. Wört.*, p. 244). — Le sanskrit a aussi *irajyáti* « il dirige » avec un *i-* initial obscur. Il n'y a pas d'adjectif en **-to-* à vocalisme radical zéro ; on a des formes, anomales et sans doute secondaires, à *e* comme irl. *ro-recht* « expansum est », got. *raihts* « εὐθύς » ; l'iranien a av. *rašta-* et *rāšta-* (v. perse *rāsta-* « droit »), ce qui rend compte de lat. *rēctus* (où, du reste, *ē* s'explique à l'intérieur du latin sans qu'on ait besoin de rapprocher l'*ā* iranien). — Pour le sens moral de « droit, justice », qui est italique commun, à en juger par ombr. rehte « rectē », on notera le mot celtique **rektu-* : irl. *recht* « loi », bret. *reiz* « ordre », gaul. *Rextu-genos*. Cf. got. *garaihts* « δίκαιος », etc. Il semble donc qu'il y ait ici un usage indo-européen occidental.

V. aussi *rēgula* et *rēx*.

rēgula, -ae f. : 1° règle droite simple (différente de *norma* « équerre » et de *perpendiculum* « fil à plomb ») et, d'une manière générale, toute barre droite de bois ou de métal ; 2° règle (au sens moral). Correspond au gr. κανών. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). V. B. W. *règle*. Celtique : irl. *riagol*, britt. *reol* ; germanique : néerl. *rijghel*, et, avec *ĕ*, v. angl. *reogol-*, v. h. a. *regula*?

Dérivés : *rēgulāris* (non attesté avant Pline) ; *rēgulāriter* ; *rēgulātim* (bas latin) ; *rēgulō*, *-ās* (Cael. Aurel.).

Regula alterne avec *rĕgō* comme *tēgula* avec *tĕgō*. Les formes romanes remontent à *rĕgŭla*, *rĕgŭlāre*, M. L. 7177 et 7178, sous l'influence de *regere* ou du préfixe *re-*.

V. *regō*. L'*ē* de *rēgula*, *tēgula* semble supposer d'anciens noms racines non conservés. Il y a, du reste, un *ē* constant dans le vieux nom d'agent *rēx*, qui semble apparenté de loin.

rēgula, -ae f. : basilisca (Ps.-Ap.). V. *rēx*.

religiō (*relligiō* chez les poètes dactyliques), **-ōnis** f. : religion ; scrupule religieux. S'emploie en bonne et mauvaise part : quelquefois « superstition ». Usité de tout temps. Le préfixe est *re-*, *red-* (cf. *relliquiae*, *reliquiae*) ; mais le second élément est obscur. Les Latins le rattachent à *relegere* ; cf. le vers cité par Nigidius Figulus ap. Gell. 4, 9, 11, *religentem esse oportet*, *religiosus nefas* (l. *ne fuas*?), étymologie défendue par Cicéron, N. D. 2, 28, 72, *qui omnia quae ad cultum deorum pertinerent diligenter retractarent, et tamquam relegerent, sunt dicti religiosi a relegendo, ut elegantes ex elegendo*... D'autres auteurs (Lact., Inst. 4, 28, 2 ; Serv. in Ae. 8, 349) rattachent *religiō* à *religāre* : ce serait proprement « le fait de se lier vis-à-vis des dieux », symbolisé par l'emploi des *uittae* et des στέμματα dans le culte. On allègue en faveur de ce sens l'image lucrétienne, 1, 931 : *religionum nodis animum exsoluere* ; cf. *religio iurisiurandi* « l'obligation du serment, le lien noué par le serment » ; *testis religiosus* ; *se domumque religione exsoluere*, T.-L. 5, 23, 10 ; *obicere*, *inicere religionem alicui* ; *obstringere religione* ; *religione liberari*, etc. Le sens serait donc : « obligation prise envers la divinité ; lien ou scrupule religieux » (cf. *mihi religio est* « j'ai scrupule de ») ; puis « culte rendu aux dieux, religion ». Cf., toutefois, Otto, Arch. f. Religionswiss., 12, 533, et la dérivation en *-iō* d'un adverbe en *-āre* est peu vraisemblable ; il y aurait eu un doublet **religere*, cf. *lictor*?

Dérivés et composés : *religiōsus* ; *religiōsē*, d'où *religiōsitās* (Apul.) ; *irreligiōsus* (époque impériale) ; *irreligiōsitās* (langue de l'Église). On trouve même *irreligiō* dans Apulée.

Sur *religiō*, v. W. W. Fowler, *The Latin history of the word religio*, Trans. of the third Intern. Congress of the Hist. of religions, II, Oxford, Clarendon Press, 1908 ; Kobbert, *De uerborum religio atque religiosus usu*, Königsberg, 1910 ; Jouon, Rech. de sc. religieuse, t. 26 (1936), p. 181 sqq., qui défend l'étymologie de Cicéron. Pas de certitude.

rel(l)icuus, -a, -um : v. *linquō*.

remelīgō, -inis f. : *remeligines et remorae a morando dictae*. *Plautus* (Cas. 804) : « *quid nunc illae nunc tam diu intus remorantur remeligines?* », P. F. 345, 5. Un exemple d'Afranius en dehors de celui de Plaute. Sens obscur. Peut-être de **remellō* ; cf. *promellō*.

***remillum** : *dicitur quasi repandum*, P. F. 347, 1. Sans autre exemple. Cf. *promellere*?

remora : v. *mora*.

remulcum, -ī n. (*remulcus* m.) : remorque. M. L. 7202. Emprunt (déjà dans Sisenna) au gr. ῥῡμουλκός (cf. ῥῦμα et ῥυμουλκέω dans Polybe), déformé sous l'influence du préfixe *re-* (la remorque servant pour ramener au port un vaisseau qui ne peut plus marcher à la voile ou à la rame) ou de *rēmus* ; cf. Isid., Or. 19, 4, 8 : *remulcum, funis quo deligata nauis magna trahitur uice remi*. Le mot s'emploie surtout à l'ablatif *remulcō*, ce qui a fait croire à un verbe *remulcō* (Non. 57, 20 et gloses, cf. Thes. Gloss., s. u., et M. L. 7201 a et b).

Sur *remulcum* décomposé en *re* + *mulcum*, la langue a bâti *prōmulcum* ; cf. P. F. 251, 3 : *promulco agi dicitur nauis, cum scaphae ducitur fune*.

rēmus, -ī m. : rame. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 7204 ; B. W. *ramer* ; germanique : m. h. a. *riemo* ; celtique : gall. *rwyf* ; alb. *rem*.

Dérivés et composés : *rēmulus* « petite rame », M. L. 7202 a ; *rēmex*, *-igis* m. : rameur (*rēmex* est refait sur *rēmigis* ; la forme phonétique serait **rēmāx*, v. *agō*) ; *rēmigō*, *-ās* ; *rēmigium* (ital. *remeggio*, M. L. 7196) ; *rēmigātiō* (Cic.) ; *rēmiuagus* (Varr.) ; *ērēmigō* (rare) ; *bi-rēmis*, *tri-rēmis* (cf. gr. διήρης, τριήρης), etc., avec les doublets anciens en *-rēmus* ; cf. le *triresmom*, *septeresmom* de la Colonne Rostrale.

Ces dernières formes laissent supposer que *rēmus* aurait eu la forme **-smo-* du suffixe, bien connue par le grec et le lituanien. Pour « ramer », l'indo-européen avait une racine **erə-*, **rē-*, **rō-* dont peu de langues offrent des formes verbales : lit. *iriù*, *irti* « ramer » (présent en **-ye-* substitué à un ancien présent athématique), v. isl. *róa* « ramer » (le vocalisme *o* indique aussi un ancien présent athématique), irl. *ro-ráiset* « ils ont ramé », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, II, 591). Le plus souvent, il ne subsiste que des formes nominales, mais en partie rattachées à des formes verbales, variables d'une langue à l'autre, qui ont disparu : skr. *aritā́* « rameur », *aritraḥ* « rame », *aritram*, *ārítram* « rame qui sert à gouverner » ; lit. *irklas* « rame » (d'après *irti*) ; gr. ἐρέτης « rameur », ἐρέσσω, ἐρέττω « je rame » (tiré d'un nom d'agent ἐρετ- dont ἐρέτης est dérivé), ἐρετμός « rame » et -ερος (-ερο-) dans τριᾱκόντορος « à 30 rameurs » et -ερες dans τριήρης, etc. ; v. h. a. *ruodar* « rame » (d'après la forme verbale germanique en *rō-*) ; irl. *rám*, *rámae* « rame » (d'après des formes verbales en **rō-*). Le latin a généralisé *rē-*, non attesté ailleurs, mais indiqué indirectement par l'ε de gr. ἐρέτης, etc. V. aussi lat. *ratis*?

rēnēs, -um m. pl. (gén. pl. *rēnium* dans Plin. 21, 175, etc.) : reins. Singulier rare. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7206. Un doublet *rĭēn* est signalé par Festus, 342, 35 : *rienes quos nunc uocamus, antiqui ne-*

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

frundines appellabant quia Graeci νεφροὺς *eos uocant. Plautus in Satyrione* (113) : *male tibi euenisse uideo; glaber erat tamquam rien.* — *Riēn* est sans doute dû à l'influence de *liēn*.

Diminutifs : *rēnulus* ; *rēnunculus*, attesté à basse époque (Marc. Emp., Vulg.) et demeuré dans certains dialectes romans, M. L. 7213 ; *rēniculus* (Marc. Emp.), M. L. 7209. Un dérivé **rēniō* est supposé aussi par les formes romanes du type *rognon*, B. W. s. u ; M. L. 7210. Adjectifs : *rēnōsus* (*riē-*), νεφριτικός (Gloss.), formé comme *liēnōsus* ; *rēnāle* glosé περίζωμα ; **rēnicus* (même suffixe que *mancus*), M. L. 7209 a. Certaines formes romanes remontent à un verbe **dērēnāre*, M. L. 2581 ; **disrēnāre*, 2685. Le fr. *éreinter* a un autre préfixe.

Mot d'origine inconnue qui a remplacé *nebrundinēs* (v. *nefrendēs*).

renīdeō, -ēs, -ēre (parfait inusité ; toutefois, *reniduit*, ἐμεδλασεν dans le Gloss. de Philoxène) : 1° briller, resplendir ; 2° briller de joie, être radieux ; et spécialement « rire, sourire » (cf. l'emploi de *rīdeō* avec le sens de « être brillant, resplendir » appliqué aux choses, ciel, mer, etc.). Terme poétique, attesté depuis Lucrèce ; en prose n'est usité qu'à l'époque impériale.

Dérivés : *renīdēscō, -is* : *ă.* λ. de Lucrèce 2, 326 ; *renīdentia* (Tert., *r. infantum*).

Renīdeō semble bien être composé du préfixe *re-* et a dû marquer d'abord la réflexion ou le renvoi de la lumière par un objet ; ainsi dans Lucr. 2, 326, *aere renidescit tellus*. Mais il n'y a pas de simple **nīdeō*. Le sens fait penser à *nīteō* (avec *ĭ*), q. u.

rēnō, -ōnis m. : 1° vitchoura, sorte de renne ; 2° vêtement en peau de renne.

Mot germanique ou celtique ; cf. Varr., L. L. 5, 167, *sagum, reno, gallica* (scil. *uestimenta*) ; et Sall., Hist. 3, 104 ; César, B. G. 6, 21, 5 ; Isid., Or. 19, 23, 4.

reor, rēris, ratus sum, rērī : compter, calculer. Dans la langue commune, a pris, comme *putō, dūcō, aestimō*, etc., le sens affaibli de « penser, estimer, juger », la notion de « compter » s'exprimant par *putāre* et surtout par son composé *computāre*. Mais le sens précis et technique est demeuré dans l'adjectif verbal en *-to-* (à valeur passive), *rātus* « qui est compté » : *prō rātā parte* « suivant la part comptée à chacun » ; *rata et certa spatia definire*, Cic., Tu. 5, 24, 59 ; cf. *ratihabitiō* (Dig.) « ratification ». *Rātus* a pris aussi le sens de « qui entre, en ligne de compte, qui compte » et, par suite, « ratifié, approuvé » : *ratum facere aliquid* ; de là l'adverbe tardif *ratē* (Claud. Mam., Cassiod.) et le composé négatif *irritus* : qui ne compte pas : *quod modo erat ratum, irritum est*, Tér., Ph. 951 ; par suite « vain, sans effet », *in irritum* « en vain », *irritāre* « invalider », Cod. Theod. — *Reor* est ancien et classique, mais dès l'époque de Cicéron il est rangé parmi les mots, « *quibus loco positis grandior atque antiquior oratio saepe uideri solet* » (De Or. 3, 38, 153) ; César l'ignore ; Quintilien 8, 3, 26, le qualifie de *tolerabile* ; mais, sous l'Empire, il n'y a guère que la poésie pour l'employer. Après le 1er siècle, il ne semble plus attesté. Du reste, les formes de l'infectum ont toujours été rares ; la seule forme usitée est *ratus*, sur lequel ont été faits sporadiquement *rābar, randum, rābāminī* attestés dans les gloses.

ratiō : compte ; *ratiōnem habēre, reddere* ; (*seruus*) *ā ratiōnibus* ; et « matière de compte, affaires » (souvent joint à *rēs*, avec lequel il allitère ; cf., par exemple, Cic., Verr. 2, 2, 70, § 172, *re ac ratione cum aliquo coniunctus*). De là sont issus de nombreux sens dérivés : « faculté ou façon de calculer », d'où « jugement, raison » et « méthode, doctrine, raisonnement » ; enfin « raison déterminante » (souvent joint à *causa, argūmentum*). L'ablatif joint à un adjectif équivaut souvent à *modō* et remplace un adverbe : *parī, similī ratiōne* = *p., s. modō* = *pariter, similiter*. — *Ratiō* est d'un emploi fréquent dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, où il traduit λόγος en vertu du double sens du mot grec « compte » (cf. λόγον διδόναι, παρέχειν, qui équivaut exactement à *ratiōnem reddere*) et « raison », comme *ratiōnālis*, traduit λογικός ; *ratiōnale*, λογεῖον (langue de l'Église) ; *ratiōnābilis*, εὔλογος ; *irratiōnālis* (*-nābilis*), ἄλογος. Autres dérivés de *ratiō* : *ratiuncula* : petit compte (familier) ; *ratiōnārium* : livre de comptes (neutre substantivé d'un adjectif *ratiōnārius*) ; *ratiōcinor, -āris* : compter, calculer (v. Ernout, Philologica I, p. 73 sqq.), d'où *ratiōcinium, -cinātiō*, etc. V. aussi *portiō*. *Ratiō* est demeuré au sens de « raison », dans les langues romanes, avec un dérivé **ratiōnāre*, non attesté dans les textes et qui semble avoir signifié « parler », où se reflète peut-être une influence du gr. λόγος « parole » ; cf. M. L. 7086-7087 ; et **arratiōnāre*, 669.

De *rata* provient irl. *rath* et v. bret. *rad, ra* « stipulātiōnēs ».

Reor n'a pas de composés.

Sur tout ce groupe, v. Yon, *Ratiō et les mots de la famille de reor*, Paris, 1933.

Aucun rapprochement sûr, bien que le groupe soit, évidemment, ancien ; le lit *rēju* « je mets en ordre » est trop isolé pour être convaincant. Le groupe de got. *rapjo* « λόγος » est trop isolé en germanique et d'une forme trop singulière pour que l'hypothèse d'un emprunt au latin, faite par Bréal et confirmée par Kluge, ne s'impose pas, malgré l'existence du composé *garapjan* « compter ».

repedō : v. *pēs*.

repēns, -entis adj. : soudain. Classique et particulièrement fréquent dans Tite-Live, mais moins usité que le dérivé *repentīnus*, formé sur l'adverbe *repentē*, comme *peregrīnus* sur *peregrē, -grī*, et presque uniquement employé au nominatif. *Repentīnus* se trouve surtout en prose. *Repēns, repentīnus* sont rares dans la latinité impériale ; tardif : *adrepentīnus*.

Pas de substantif dérivé. Fulgence a un adverbe *repentīnāliter*.

On rapproche souvent gr. ῥέπω « je penche ». Mais la ressemblance avec *recēns* suggère une analyse pareille ; faudrait-il couper *re-pent-* et comparer le groupe de *pendō*, où *d* est secondaire?

reperiō : v. *pariō*.

replum, -ī n. : châssis, panneau d'une porte ; montant vertical dressé au milieu de la cage de la porte pour servir de feuillure (Vitr.). Terme technique ; le rapprochement de *repleō* ne convient pas.

rēpō, -is, -psī, -ptum, -ere : ramper ; et « se traîner, cheminer lentement, se glisser ». Ancien (Enn.), classique. Il n'y a pas de substantifs *reptus* ni *reptiō* (cf. *serpō*) ; l'adjectif *reptilis* n'apparaît que très tardivement (IVe siècle) et sous forme de substantif neutre dans la Vulgate : *reptile* (= *serpēns*). V. M. L. 7222 et 7221, **rēpentāre*.

Fréquentatif : *reptō, -ās* (non classique, surtout poétique ; ne diffère guère de *rēpō* par le sens) ; *reptātiō* ; *reptātus, -ūs* ; *reptābundus* (?) ; et **subreptārius*, M. L. 8390.

Composés de *rēpō* : *ad-* (*ar-*), *con-* (*cor-*), *dē-, ē-, in-* (*ir-*), *intrō-, ob-, per-, prō-, sub-* (*sur-*) *rēpō* ; de *reptō* : *in-* (*ir-*), *ob-, per-reptō*, tous rares.

On a des correspondants exacts pour le sens, proches pour la forme dans lett. *ràpuôs, raptiês* « ramper » ; cf. lit. *réplióti* « aller à quatre pattes ». — C'est plutôt *serpō* (v. ce mot) qui indique la façon de progresser du serpent.

reptus, -ī m. : « *rēnō* » (Isid.). Mot germanique ; v. Sofer, p. 43.

repudium, -ī n. : « répudiation de la femme par le mari ». Semble se rattacher plutôt à *pudet* qu'à *pēs*, malgré l'homophonie de *tripudium*, le sens de *pudor* étant d'abord « mouvement de répulsion ». C'est à *pudet* que les anciens rattachent *repudium* ; cf. Festus, 350, 3 : *-m Verrius ait dictum quod fit ob rem pudendam. Accius* (682) « *repudio eiecta ab Argis iamdudum exulo* ».

Dérivés : *repudiō, -ās* « répudier, rejeter » (conservé en vieil espagnol., M. L. 7230) ; *repudiātor, -tiō* ; *repudiōsus* (Plt., Pe. 384).

D'après *repudium* a été créé le terme rare *prōpudium* (avec même préfixe que dans *prōstō*), qui désigne à la fois un acte infamant ou une personne infâme : *-m dicebant cum maledicto nudare turpitudinem uolebant, quasi porro pudendam. Quidam propudium putant dici, a quo pudor et pudicitia procul sint*, P. F. 253, 25.

Dérivés : *prōpudiōsus* ; *prōpudiālis* : *p. porcus... qui uelut piamentum et exsolutio omnis contractae religionis est*, P. F. 274, 29. Terme de rituel, désignant une sorte de porc émissaire.

rēs, rēī et **rei** f. : sens ancien « bien, propriété, possession, intérêt dans quelque chose », encore conservé dans des expressions juridiques ou fixées par l'usage : *rēs familiāris* « bien familial » ; *rēs pūblica* « propriété d'État, bien public » (opposé à *prīuātae rēs*) ; *habēre rem* « avoir du bien » et *perdere rem* chez les comiques, e. g. Plt., Tri. 330, *habuitne rem? — habuit. — qui eam perdidit?* Cf. encore les expressions *ad, in, ob rem* ; *ex rē* ; *ab rē*. Par suite « intérêt à débattre, affaire à traiter ou à discuter spécialement en justice », cf. Varr., L. L. 7, 93, *quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis* ; puis « affaire » dans le sens vague du mot français : *mihi res est cum aliquo ; quid rei mecum tibi est?*, etc. *Rēs*, désignant des biens concrets, a pu servir à exprimer ce qui existe, la chose, « la réalité » (cf. *reāpse*) ; *rē* a pris ainsi la valeur de gr. ἔργῳ (le mot indo-européen représenté par gr. *Fέργον* n'est pas représenté en italo-celtique), en opposition à *uerbum, uōx, opīniō, spēs, rūmor*, etc. (cf. *nātūra rērum*, où *rērum* équivaut à τῶν ὄντων neutre) ; et aussi les actions accomplies : *rēs populī Rōmānī, rēs gestae* ; aussi les « choses » (par opposition aux personnes), dont le sens s'est affaibli et a pris le vague du mot français : *mala, bona rēs* ; *aduersae, secundae rēs* ; *rēs dīuīna* ; *rēs rūstica*, etc. *Rēs*, en raison de son sens vague, a pu ainsi devenir un substitut poli d'un mot que la bienséance condamnait (cf. *facere*), e. g. CGL V 462, 1, ⟨*h*⟩*irquitallus* : *puer cum primum ad res* (scil. *ad res uenerias* ; cf. Pétr., Sat. 61, 7 et 140, 9, *cum ergo res ad effectum spectaret*), comme le fr. « chose ». Souvent *rēs*, joint à un adjectif, équivaut simplement à cet adjectif neutre : *ea rēs* = *id* ; *quamobrem, quārē* « c'est pourquoi ». *Rēs*, dans ce sens, a subi la concurrence de *causa*, qui par une évolution analogue était arrivé à une signification identique ; bien qu'attesté de tout temps, *rēs* n'a subsisté que sous la forme d'accusatif *rĕm*, fr. *rien*, ou dans quelques locutions composées d'emploi restreint ; cf. M. L. 7236 ; B. W. s. u. — Pas de dérivé, sauf le diminutif *rēscula, rēcula, -ae* f. (très rare ; un exemple de Plaute cité par Priscien ; repris par les archaïsants de basse époque) ; *rescella* (Greg. M., Vit. patr.) ; *rescellula* (Lex Burg.).

Pour *reus*, v. ce mot.

Le nominatif *rēs* a été fait sur l'accusatif *rem*, comme *diēs* sur *diem* ; l'importance particulière de l'accusatif dans ce mot ressort de la conservation de cette forme dans fr. *rien*. La forme *rem* d'accusatif singulier répond à véd. *rā̀m*, attesté une fois et qui a entraîné l'accusatif pluriel *rā́h* (aussi attesté une fois) et le composé *çatá-rā* « qui ont cent richesses » (au duel). La longue *ē* de l'accusatif singulier est le degré long de la voyelle qui apparaît souvent comme *ā* en indo-iranien : véd. *bṛhád-raye* (datif singulier) et le thème *rayi-*, avec élargissement *-i-*. En indo-iranien, l'*ā* de l'accusatif singulier *rā́m* a tendu à se répandre par analogie et l'on a, par exemple, génitif singulier véd. *rā́yáh*, av. *rāyō*. — Le mot indo-iranien signifie « richesse » : skr. *revā́n*, av. *raevå* signifient « riche ». Le moyen gallois a *rai* (dissyllabique) « biens, richesse » (v. J. Loth, Mél. d'Arbois de Jubainville, p. 214). — En latin, *rem* (d'où *rēs*) est féminin ; peut-être est-ce un simple hasard que, en regard du genre ordinaire du mot, qui est le masculin, l'unique exemple védique de l'accusatif singulier *rā́m* soit féminin (RV X 111, 7). Le sens de « biens, richesses » est le seul qui se retrouve en indo-iranien. Mais le sens de « affaire » est déjà italique : ombr. *re-per fratreca* « pro rē collēgiī », ri esune « rei sacrae ». Le mot est de ces termes archaïques qui sont propres à l'italo-celtique et à l'indo-iranien. Cf. *reor*? et *reus*??

resēda, -ae f. : réséda, plante (Pline 27, 131). De *resēdāre*, peut-être par étymologie populaire, à cause des vertus calmantes qu'on attribuait à la plante ; cf. Pline, ibid.

reserō : v. *sera*.

reses : v. *sedeō*.

rēsīna, -ae f. : résine, gomme. Dérivés : *rēsīnula* (Arn.), *rēsīnāceus, rēsīnālis, rēsīnātus, rēsīnōsus*. Attesté depuis Caton. Sans doute emprunté comme gr. ῥητίνη à une langue non indo-européenne. M. L. 7244, *rēsīna* et *rasīna* (d'après *rasis*).

restaurō : v. *īnstaurō*.

restis, -is f. (acc. *restim* plus fréquent que *restem*, abl. *restī* et *reste*) : corde, câble. Ancien (Plt., Cat.),

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

technique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7251 ; néerl. *rijste*.

Dérivés : *restĭcula* (conservé en logoudorien, M. L. 7250) ; *restiō* ; *restiārius*, *-ticulārius* : cordier.

On a rapproché lit. *rėkstis* (gén. *rėkščiō*), qui désigne un « sac à fourrage » et aussi une « corbeille ». Or, ce mot appartient à un groupe radical, celui de *rezgù*, *rėksti*, qui désigne la technique du tressage ; lit. *rėzgis* signifie « objet tressé, corbeille ». Cf. skr. *rájjuḥ* « cordage ». Bien qu'il soit impossible de poser un original indo-européen, cas ordinaire pour un terme technique, ces rapprochements sont à signaler. Le tressage est un procédé technique ancien et largement répandu.

rētae, -ārum f. pl. : arbres qui poussent sur le bord ou dans le lit d'un cours d'eau (Gabius ap. Gell. 11, 17, 4). De là dérive un verbe *rētō, -ās* ; cf. Gabius, ibid., et Fest. 336, 25 : *retanda locantur Pomptina flumin⟨a, i. e. purganda : retae enim uocantur arbores quae⟩ ap⟨ud fluuios eminent aut ex ipsis alueis extant⟩*. Germanique : holl. *rete*, *reten*.

rēte, -is n. (souvent au pl. *rētia*, *-ium*, d'où un fém. sg. *rētia* et un n. sg. *rētium*), **rētis, -is** f. et m. d'après Priscien, GLK II 332, 14, qui lit *uuidum retem* dans Plt., Ru. 942 [les manuscrits de Plt. ont *rete*], 984 (*B* a *rete*, *CD retem* ; au v. 985, *rete* nomin. n. est sûr ; au v. 900, les manuscrits de Plt. ont le pl. n. *retia*, tandis que Priscien atteste *retiam* ; on lit dans Varron *obiecto rete*, R. R. 3, 5, 8, mais *rete cannabina*, ibid., 3, 5, 11 ; Charisius, GLK I 15, atteste *hi retes* (à côté de *in retes meas*). L'ablatif est toujours *rēte* (non *rētī*) ; M. Niedermann suppose que la flexion ancienne devait être *rētis* m. sg., auquel correspondait un collectif neutre pl. *rētia* d'où proviendrait *rēte* : filet, rêts, réseau. Mot technique et populaire, de forme mal fixée ; peut-être emprunté. Panroman, sauf roumain, sous les formes *rētis* et *rētia*. M. L. 7255 ; B. W. *rets*. Celtique : britt. *rwyd*.

Dérivés : *rēticulum* (*rēticulus* m., Varr. ; la Vulgate emploie *rētiāculum*, qui s'est maintenu dans les dialectes italiens, M. L. 7257, cf. *rēteiaclāri*, sous *iaciō*) : petit filet (à provisions ; filet pour les cheveux, résille), M. L. 7260 ; *rēticulātus* : *-m opus* : maçonnerie en forme de filet, cf. Rich, s. u. ; *rētiolum* (tardif ; maintenu en roman, M. L. 7264) ; *rētiārius* : gladiateur armé du filet, rétiaire ; *circum*, *-in-*, *ob-rētiō*, *-īs*, *-iuī* (*-iī*), *-ītum*, *-īre*.

Certaines formes romanes supposent peut-être aussi **rētella*, **rētĭcīna* ; cf. M. L., s. u.

Étymologie obscure.

***retricibus** : *r. cum ait Cato in ea quam scribsit, cum edissertauit Fului Nobilioris censuram* (1), *significat aquam eo nomine, quae est supra uiam Ardeatinam inter lapidem secundum et tertium ; qua inrigantur horti infra uiam Ardeatinam et Asinariam usque ad Latinam*, Fest. 356, 17. Inexpliqué.

retrō : v. *re*.

retūrō : v. *obtūrō*.

reus, -ī m. : défendeur (dans une cause). — Pour les anciens, *reus* était un dérivé de *rēs* et ils l'expliquaient par « celui dont le bien, l'affaire est en cause », cf. Cic., De Or. 2, 43, 183, *reos... appello non eos modo qui arguuntur, sed omnis quorum de re disceptatur* : *sic enim olim loquebantur* ; cf. id., ibid. 2, 79, 321 ; P. F. 337, 1 et Fest. 336, 4. Opposé à *petītor*, *reus* a désigné « le défendeur », « l'accusé » et même « le coupable », sens qu'il a conservé dans les langues romanes où il est représenté. Dans la langue religieuse, l'expression *uōtī reus*, proprement « celui qui est en cause à propos d'un vœu », débiteur d'un vœu », a pris le sens particulier de « qui a vu son vœu s'accomplir ». Usité de tout temps. M. L. 7274.

Dérivé : *reātus*, *-ūs* m. (mot créé par Messalla selon Quint. 8, 3, 34, d'après les substantifs verbaux en *-tus*) : d'abord abstrait « condition de l'accusé ; prévention » (d'où « culpabilité ») ; puis concret : « charge relevée contre un accusé, faute, crime » ; « aspect extérieur d'un accusé ». Appartient à la latinité impériale, où, du reste, il est rare.

Le sens de *rēs* est éloigné ; ce que disent les anciens a chance d'être une étymologie populaire.

rēx, rēgis m. : roi ; celui qui dirige seul les affaires de l'État ; cf. Cic., Rep. 1, 26, 41, qui rattache *rēx* à *regō* : celui qui commande ou qui préside à : *rēx sacrōrum* (expression consacrée, sans doute ancienne, qui témoigne du caractère primitivement religieux du *rēx*), *rēx conuīuiī* (cf. βασιλεύς) ; par extension se dit dans la langue familière de toute personne riche ou puissante. Usité de tout temps. Panroman (avec des formes savantes). M. L. 7286. Irl. *ris*.

Dérivés et composés : *rēgulus* : petit roi, roitelet ; abeille reine ; sorte de serpent (= βασιλίσκος), basilic ; *rēgīna* : reine, M. L. 7171 ; *rēgius* : qui appartient au roi (cf. *patrius*), M. L. 7169 a ; substantif féminin *rēgia* (*domus*) « palais royal » ; sert de qualificatif à de nombreux objets, végétaux, etc. ; *rēgālis* : digne d'un roi, M. L. 7166 ; *rēgāliolus* = βασιλίσκος ; *rēgnum*, *-ī* n. : règne, royaume ; *rēgnō*, *-ās*, M. L. 7175, 7176 (formes savantes) ; *interrēgnum* : interrègne, sur lequel a été refait *interrēx* ; *rēgifugium* : *sacrum dicebant quo die rex Tarquinius fugerit e Roma*. P. F. 363, 2 ; cf. *poplifugium* ; *rēgificus*, *-cē* (Enn., Vg.).

Le nom **rēg-* du « roi » est de ces mots de la langue politique et religieuse qui se trouvent en italo-celtique et en indo-iranien ; cf. *lēx*. Sous forme verbale, la racine n'apparaît que dans l'Inde : véd. *rāṣṭi* et, sous forme thématique, plus fréquente mais sans doute secondaire, *rájati* « il règne ». Sous forme nominale, avec valeur de nom d'agent, **rēg-* n'est attendu qu'au second terme de composés et, en effet, *rāj-* n'est courant en sanskrit qu'en cette position, ainsi *sam-rāj-* « roi suprême » ; au simple, la forme usuelle est *rājan-* (nom. *rājā*, acc. *rājānam*, gén. *rājñaḥ*, etc.), avec le féminin *rājñī* « reine » ; le gaulois a de même beaucoup de noms propres du type composé de *Dumno-rix*. Toutefois, le védique n'ignore pas tout à fait le nominatif singulier *rāṭ* « roi », qui a pour correspondant lat. *rēx*, irl. *rí* ; cf. peut-être aussi gaul. *Rīgomagus* ; la flexion du type génitif lat. *rēgis*, irl. *rig* n'a pas de correspondant exact en sanskrit au simple. Le féminin irl. *rigain* semble répondre à skr. *rājñī* ; lat. *rēgīna* (qu'on retrouve dans les dialectes italiques, marr. *regen[aï]*, dat. « rēgīnae ») est nouveau, du type de *gallīna*, à côté de *gallus*. — Il est naturel de penser que *rēx* appartient au groupe de *regō*, comme *dux* au groupe de *dūcō*. L'emploi de ces thèmes racines pour désigner des agents est chose exceptionnelle ; ce doit être l'un des archaïsmes des langues périphériques du domaine indo-européen.

rhētor, -oris m. : orateur, rhéteur. Emprunt savant au gr. ῥήτωρ (déjà dans Cicéron ; *rhētoricō* est dans Novius, *rhētorissō* dans Pomponius) ; *rhētorica* conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7287 ; et en irl. *retairic*, *rithoirg*.

r(h)eubarbarum, -ī n. : rhubarbe. Mot tardif (Isid. 17, 9, 40, qui cite un mot *rheu* « racine » ; gr. ῥᾶ, ῥῆον, Diosc.). M. L. 7273 ; B. W. s. u.

r(h)euma, -atis n. : catarrhe, rhume. Emprunt tardif au gr. ῥεῦμα, passé dans les langues romanes. M. L. 7288.

rhododendron : v. *lorandrum* et *rosa*.

r(h)ombus, -ī m. : désigne comme le gr. ῥόμβος (ῥόμβος), dont il provient, tout objet de forme circulaire ou losangée : toupie, rouet, losange ; rhombe ou turbot. Emprunt d'abord savant, puis passé dans la langue parlée. M. L. 7291 ; britt. **rwmp* « tarière ».

r(h)onchus : v. *roncus*.

rhythmus, -ī m. : rythme, cadence. Emprunt savant, attesté depuis Varron, au gr. ῥυθμός ; passé par l'école en fr. *rime*. V. B. W. s. u. ; M. L. 7294 b, et en irl. *rithim*.

Dérivés : *rhythmicus* (Cic.) ; *rhythmica* f. (*-cē*) « rythmique » ; *rhythmulus* (Diom.), etc.

rica, -ae f. : sillon. Mot gaulois demeuré en fr. *raie*. M. L. 7299 ; B. W. s. u.

rīca, -ae f. : pièce de drap, carrée et bordée d'une frange, que les femmes portaient en guise de coiffure et qui servait surtout aux prêtresses flamines ou dans les cérémonies religieuses. Cf. Varr., L. L. 5, 130 ; P. F. 369, 1 ; Fest. 342, 20.

Dérivés : *rīcula* (dim.) ; *rīcinus* (*re-*) : *-a mitra* (Varr. ap. Non. 539, 26) ; *rīcinium* (*re-*) : coiffure en forme de *rīca* que les femmes portaient en signe de deuil ; *rīciniātus* (*re-*) (Fest. 342, 23).

Termes archaïques (Lex XII Tab. ; Act. Fr. Aru.) qui, après Varron, ne figurent plus que dans les gloses. Sans étymologie connue.

ricinus, -ī m. : 1° tique, pou du mouton. Mot rural (Cat., Varr., Col., etc.), M. L. 7300, d'où *ricinōsus* : φθειράριος (Gl.) ; 2° ricin, plante appelée également *cici* ou *croton* (Plin. 15, 25) ; 3° mûre imparfaite : *ricinos Graeci uocant* (Plin. 23, 137).

Seul le premier sens est ancien et usuel ; il est possible que les deux autres appartiennent à un homonyme de tout autre origine.

Sans étymologie connue.

rictō, -ās, -āre : crier, rugir, en parlant du léopard. Se trouve seulement dans Spartianus (IIIe siècle après J.-C.) ; formé sans doute sur *rictus* ; ou onomatopée.

rictus, -ūs (*rictum*) : v. *ringor*.

rīdeō, -ēs, -sī, -sum, rīdēre : rire (sens absolu et transitif ; cf. *rīdēre aliquem* et l'emploi passif : *tuum enim non sal, sed natura ridetur*, Cic., De Or. 2, 69, 279). Par suite « sourire », « avoir un esprit plaisant ». En poésie, peut s'appliquer aux choses, comme le gr. γελᾶν (cf. *renīdeō*) et μειδιάω. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7302. Les formes romanes remontent à *rīdēre*, sans doute formé sur *rīsī*, comme *ardēre* (v. fr. *ardre*) sur *arsī* ; cf. *ridamus* : γελάσωμεν, CGL III 416, 9.

Dérivés et composés : *rīsus*, *-ūs* m. : rire, ris (fréquent et classique ; M. L. 7336) ; *rīsor* (rare) ; *-sōrius* (Fu'g.) ; *rīsibilis* (tardif) ; *rīsitō* (Laev.) ; *rīsiculus* (Ps.-Cypr.) ; *rīsilliō*, *-īs* (Greg. Tur.) ; *rīsiloquium* (Tert.) ; *rīsiō* (Plt.) ; *rīdiculus*, de **rīditlo-s* : risible ; subst. m. *rīdiculus* : bouffon ; *rīdiculum* : chose risible, plaisanterie ; *ridiculārius*, *rīdiculāria*, même sens ; *rīdiculāris* (Isid., Or. 8, 7, 7) ; *rīdiculōsus* (Plt., Arn., St Jér.) ; *rīdibundus* (arch.).

ad- (*ar-*) ; *con-* (*cor-*) ; *dē-rīdeō*, d'où *dērīsiō* : moquerie, dérision, M. L. 2585 ; et peut-être **dērīdiāre*, M. L. 2583 ; *in-* (*ir-*), *sub-* (*sur-*) *rīdeō*, ce dernier conservé dans les langues romanes, M. L. 8477 (avec *ĕ*, comme *rīdĕre*).

Aucun rapprochement sûr. Faut-il penser à la racine skr. *krīḍ-* « jouer, danser »?

ridica, -ae f. (*retica*, *redica*, Gloss.) : piquet, échalas de vigne. Mot rural (Cat., Varr., Col.). Conservé dans une forme dérivée en roumain. M. L. 7303. Pour la forme, cf. *pertica*.

On rapproche gr. ἐρείδω « j'appuie, je soutiens » ; mais ce verbe grec est isolé en indo-européen et l'italique, en particulier, n'a rien qui y répond.

rīēn : v. *rēnēs*.

rigeō, -ēs, -uī, -ēre : être raide, rigide. Classique, usuel. Formes nominales et dérivés : *rigor* : raideur (sens physique et moral), rigueur, d'où *rigōrō*, *rigōrātus* (Plin.) ; *rigidus* : raide (cf. *rigida* [sc. *mentula*] chez les satiriques) et « qui raidit » : *rigidum frīgus*. Glosé aussi *ērectus* par Non. 380, 30, qui cite Vg., B. 6, 28, *tunc rigidas motare cacumina quercus* (peu probant), et G. I 508, *et curuae rigidum falces formantur in ensem*. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 7314 ; *rigēscō*, *-is*, M. L. 7312 a, et *dērigēscō* (Vg.) ; *rigefaciō* (tardif) ; de *rigidus* : *rigiditās* (Vitr.) ; *rigidō*, *-ās* (très rare ; un exemple de Sén.), M. L. 7313 a.

Tous ces mots expriment souvent l'idée accessoire de « être raide de froid » : Cicéron oppose *rigere frigore* à *uri calore*, Tu. 1, 28, 69 ; *prata rigent*, dit Hor., C. 4, 12, 3 ; *rigens aqua*, Mart. 14, 117 ; *uestesque rigescunt*, Vg., G. 3, 363 ; Lucrèce emploie *rigor* pour *frīgus*, par exemple 6, 368, *prima caloris enim pars est postrema rigoris* ; et *rigidum* est l'épithète de *frīgus*, ibid. 1, 356. La langue a ainsi rapproché *rigidus* de *frīgidus*, d'où le fait que les formes romanes de *frīgidus* supposent en partie un *i* ouvert : it. *freddo*, fr. *froid*, en face de esp.-port. *frio*, avec *i* représentant *ī* ; v. B. W. s. u. ; mais ceci ne suppose pas une origine commune.

Pas d'étymologie sûre.

rigō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : arroser, irriguer (un champ, etc.) ; répandre pour arroser ; cf. T.-L. 5, 16, 9

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

(dans une vieille formule), *aquam Albanam… emissam per agros rigabis* ; d'où en poésie l'emploi de *rigārī* au sens de « se répandre » (cf. *fundō* et *fluō*). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7312.

Dérivés et composés : *riguus* (époque impériale) « qui arrose » et « qui est arrosé » ; *rigātiō* (Col., Pall.) ; *rigātor* (Tert.), cf. osq. regaturei, datif, épithète de Jupiter ; cf. Vetter, *Hdb.* p. 107 ; *rigātus*, *-ūs* (langue de l'Église).

irrigō (déjà dans Cat.), M. L. 4546 ; *irrigātiō* (classique) ; *irriguus* (déjà dans Plt.).

Sans étymologie.

rīma, -ae f. : fente, crevasse. Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7319.

Dérivés : *rīmor*, *-āris* (et *rīmō*) : fendre. Dans la langue augurale, « fendre les entrailles pour les examiner », d'où, dans la langue commune, le sens de « sonder, explorer, examiner, fouiller », M. L. 7320 ; *rīmula* ; *rīmōsus*. Tardifs : *rīmātor*, *-tiō* ; *rīmābundus*, *-tim*. Les composés **corrīmāre* et **dērīmāre*, supposés pour expliquer roum. *curmà*, M. L. 2254, *dărîmà*, M. L. 2584, sont très douteux.

Lat. *rīma* admet des origines variées : **reimā*, **reidmā* et **reidsmā*, **reikmā* et **reiksmā* en rendraient compte, entre autres possibilités. Il serait vain d'essayer de préciser le détail. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u.

ringor, -eris, ri(n)ctus sum, ringī : montrer les dents, gronder, grigner. Ancien (Pompon., Tér.), familier. Conservé dans quelques langues romanes sous la forme *ringere* (Gloss.), M. L. 7325 ; certaines formes supposent un dérivé **rīngŭlāre*, M. L. 7326.

Dérivés et composés : *rictus*, *-ūs* m. et *rictum* n. : fait de montrer les dents, rictus, ouverture de la bouche ; *subringor*, *-eris* : gronder sourdement.

On rapproche souvent v. sl. *ręgnąti* « hiscere », serbe *régnuti* « gronder », *režati* « montrer les dents » ; *g* de v. sl. *rǫgŭ* « moquerie » indique une racine de la forme **reng-*. L'*i* de *ringor* serait donc dû à l'influence de *n* guttural ; l'*i* de *rictus* serait analogique. On est devant une hypothèse que rien n'impose. Du reste, la racine ne se retrouverait pas, avec son sens précis, hors du latin et du slave. En tout cas, mot expressif.

rīpa, -ae f. : rive (surtout d'un fleuve, plus rarement de la mer). Ancien (Enn., Plt.), classique. Panroman, avec de nombreux dérivés. Cf. M. L. 7328 ; B. W. *rivière*.

Dérivés : *rīpula* : petite rive, marge ; *rīpārius*, employé dans *rīpāria hirundō* (Plin.) « hirondelle de rivage, martinet », d'où *rīpāriola* (féminin de *rīpāriolus* qu'on trouve dans les gloses avec le sens de *rēgāliolus*, glosé βασιλίσκος, CGL III 416, 42), attesté dans quelques dialectes romans, M. L. 7329 ; *rīpēnsis* ; *rīpāriēnsis*, adjectifs de l'époque impériale, formés comme *castrēnsis*, désignant les troupes stationnées sur le bord d'une rivière ; *rīpātim* : *ripanea loca designat* : *ita enim dicimus ripatim quasi uicatim, quasi ostiatim, quasi minutatim et cetera talia*, Gloss. Plac., CGL V 97, 8. Composé : **arrīpāre*, d'où fr. « arriver », etc., M. L. 675 ; B. W. s. u.

Cf. peut-être gr. ἐριπεῖν « tomber, s'abattre », ἐρίπνη « pente, côte, versant » et v. isl. *rīfa* « déchirer ».

riscus, -ī m. : malle, coffre (d'osier recouvert de peau). Emprunt au gr. ῥίσκος (lui-même phrygien d'après Donat, Ter. Eun. 754), depuis Térence. M. L. 7333, **riscia*.

rītus, -ūs (et *-uis* ap. Varr.) m. : rite. Terme du vocabulaire religieux : *ritus est mos comprobatus in administrandis sacrificiis*, Fest. 364, 34. Dans la langue commune, a le sens plus général de *mōs*, auquel il est souvent joint ou substitué ; cf. P. F. 337, 4 : *ritus, mos uel consuetudo. Rite autem significat bene ac recte.* L'ablatif *rītū* s'emploie souvent avec le sens de **mōre*, *modō* « à la façon de ». L'adverbe *rītĕ*, déjà dans Plaute, Poe. 951 (à côté de *rītū*, Men. 395), a un *ĕ* bref qui suppose un thème en *i* ou consonantique à côté du thème en *u* (cf. *noctĕ* et *noctū*). Adj. *rītuālis*. Ancien, classique. Appartient plutôt à la langue écrite. V. K. Heinz Roloff, Gl. 33, 36 sqq.

Forme à élargissement *-i-* de la racine étudiée sous *armus*, etc. Cet élargissement *-i-* est conservé dans gr. ἀρι-θμός « nombre », νή-ρι-τος « sans nombre », v. irl. *rím* « compte », gall. *rhif* « nombre ». — Pour le sens, cf. la valeur religieuse de skr. *ṛtám*, av. *ašəm*, qui désigne l' « ordre » conforme à ce qu'exige la religion. — Pour le suffixe *-tu-*, cf. les mots cités sous lat. *artus*. — Sous une forme aberrante, on a ici l'une des concordances du vocabulaire religieux observées entre indo-iranien et italo-celtique.

rīuālis : v. le suivant.

rīuus (forme vulgaire *rius* blâmée par l'App. Probi : *riuus non rius*), **-ī** m. : *uulgo appellatur tenuis fluor aquae, non spe consilioue factus, uerum naturali suo impetu. Sed hi riui dicuntur qui manu facti sunt, siue super terram fossa, siue subter* (*super* codd.) ; *cuius uocabuli origo ex Graeco* ⟨ῥεῖν⟩ *pendet*, Fest. 436, 20. Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 7341, *rīvus* et *rius* (ital. *rio*), d'où **riuscellus*, M. L. 7338 a. Fr. *ru*, *ruisseau*.

Dérivés : *rīuulus*, M. L. 7340 ; *rīuālis* adj. : de rivière. Usité surtout comme subst. m. pl. *rīuālēs* « les riverains », définis par le Dig. 43, 20, 1, *si inter riuales, i. e. qui per eundem riuum aquam ducunt, sit contentio de usu*. Par une métaphore empruntée à la langue rustique, *rīuālēs* a désigné aussi les « rivaux » en amour, de là le sg. *rīuālis* et le subst. *rīuālitās*. Autres dérivés et composés : *rīuāria* : ζήλη (Gl.) ; rivale (?) ; *rīuīnus* : ἀντίζηλος (Gloss. Philox.) ; *rīuōsus* : ῥειθρώδης (Gloss.) ; *rīuō*, *-ās* (Paul. Nol.), d'où *corrīuō* : faire couler ensemble, *corrīuātiō*, *corrīuium*, *corrīuālis* ; *dērīuō*, *-ās* ; *dērīuātiō*, *-tīuus* ; *rīuora*, *-um* (Agrim., sans doute d'après *lītora*) ; *rīuātim* (Macr.) ; *rīuālīcius* (*-a lex*, Fest.) ; *rīuifīnālis* (Sicul. Flacc.).

Une racine **rei-*, peut-être élargissement de **er-* qui apparaît dans *orior*, est attestée par skr. *rināti* « il fait courir, il fait couler », v. sl. *rinǫti sę* « se précipiter » et v. sl. *rějǫ*, *rějati* « pousser, mettre en mouvement ». La forme à élargissement *-w-* qu'offre lat. *rīuus* explique des formes telles que skr. *arinvan* ou le participe sl. *otŭrinovenŭ*. La notion d'émission, de cours d'un liquide figure dans v. sl. *rěka* « rivière », v. angl. *rīp* « rivage », v. irl. *riathor* « torrent » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I 66).

rixa, -ae f. : rixe, querelle (entre deux ou plusieurs).

M. L. 7342 ; *rixor*, *-āris* (et *rixō*) ; *rixātor*, *-tōrius* ; *rixōsus* (Col.) ; *rixula* ; *corrixor* (Ps.-Varr.) ; *Rixiō*, cognomen comme *Rixa*.

Ancien (*rixor*, Plt.), classique (Cic., Verr. 2, 4, 66, § 148, qui joint *rixa* à *turba* ; sur le différence entre les deux mots, v. Dig. 47, 8, 4) ; plus grave que *iurgium* cf. Tac., H. 1, 64, 2, *iurgia primum, mox rixa* ; opposé à *pugna*, qui désigne un combat en règle : Tac., Dial. 26, 4, *non pugnat, sed rixatur*. On peut se demander si *rixa* n'est pas un postverbal de *rixor*, comme *pugna* de *pugnō*. *Rixor* peut être un désidératif-intensif du type *uexō*.

Si la formation comporte *-s-* désidératif, cf. peut-être gr. ῥεῖκω « je brise, je fais éclater » et skr. *riçati* « il arrache », *rikháti* « il déchire ». Simple hypothèse.

Rōbīgō : v. *rōbus*.

rōbur, -oris n. (ancienne forme *rōbus* dans Caton et Colum., de **rōbos*, cf. *rōbustus* ; *rōbor* dans Luc. est fait d'après *rōboris*. Pour *rōbōsem*, v. *rōbus* ; un acc. *rōbōrem* est dans Orib.) : chêne rouge, rouvre (sens conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 7354 ; B. W. s. u. ; le *quercus lānūginōsa* d'après P. Fournier) ; puis toute espèce de bois dur ou coloré comme le chêne, cf. Vg., G. 2, 64, *solido de robore myrtus*, etc. ; et aussi tout objet fait de ce bois, en particulier « carcan » et, par suite, « prison » où les condamnés étaient soumis à ce supplice ; dans la langue médicale tardive, « crampe, tétanos », d'où *rōborātus*. — Le rouvre passant pour être le plus dur des bois, *rōbur* est devenu synonyme de « force, vigueur » ; *rōbora exercituūs* est une image de même nature que *flōs iuuentūtis*.

Dérivés : *rōbustus* : 1° de chêne ; 2° robuste, fort (avec la nuance de « résistant, solide ») ; *rōbustitās* (tardif) ; *Rōbustus* s'est spécialisé peu à peu dans le second sens (M. L. 7356) et le premier a été réservé à un dérivé *rōbusteus* (Vitr.) ou à des formes avec *-r-* : *rōboreus* (Ov., Col., Plin.), *rōburneus* (d'après *īligneus*, etc.) ; *rōborō*, *-ās* : fortifier, M. L. 7350, et *corrōborō* ; *corrōborāmentum* ; *rōborāscō* (Novius) ; *rōborōsus*, *-a*, *-um* (Vég.) : *-a passiō* « crampe, spasme » ; *rōborārium*, *-ī* n. : enclos bordé de chênes ; *rōborētum*, CGL II 281, 13 et 501, 17, d'où vient le fr. *rouvraie*, M. L. 7351 ; cf. aussi *rōboria*, M. L. 7352 ; **rōbullus*, M. L. 7353. Très tardifs : *rōborantia*, *rōborandus*, *rōborāriliter* (Greg. Tur.). Irl. *robhar?*, *robust*.

Rōbur représente un ancien **reudh-os*, de genre neutre comme les noms désignant la matière, et appartient à la racine **reudh-/rudh-* qu'on retrouve dans *rōbus*, *rŭber*, *rūfus*, *russus*, etc. L'*ō* de *rōbur*, *rōbus*, au lieu de *ū*, traitement normal de la diphtongue *eu*, *ou*, témoigne de leur origine dialectale. La parenté de *rōbur* substantif et *rōbus* adjectif a été vue par les anciens ; cf. P. F. 325, 1 : *robum rubro colore et quasi rufo significari, ut bouem quoque rustici appellant, manifestum est. Vnde et materia, quae plurimas uenas eius coloris habet, dicta est robur. Hinc et homines ualentes et boni coloris robusti. Robus quoque in carcere dicitur is locus quo praecipitatur maleficorum genus quod antea arcis robusteis includebatur*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain.

rōbus, -a, -um (*rōbeus*, Inscr., CIL VI 826 ; 30837b ; cf. *rubeus*, sous *ruber*) : rouge. Mot de la langue rustique ; se dit de la robe des bœufs ; cf. P. F. 325, 1, s. u. *rōbur*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7355.

Dérivés : *rōbīgō* : rouille (des blés, des métaux), nielle. Ancien (Plt.). M. L. 7348. Pour la formation, cf. *aerūgō*, *ferrūgō*, etc. Personnifiée et divinisée *Rōbīgō* « la Rouille des blés », d'où *Rōbīgus* « le dieu Rouille » et *Rōbīgālia*, *-ium* n. pl. : *dies festus septimo Kalendas Maias, quo Robigo deo suo, quem putabant robiginem auertere, sacrificabant*, P. F. 325, 7 ; *rōbīginō*, *-ās* (Apul.) ; *rōbīginōsus* : rouillé.

Un substantif masculin **rōbōs* (cf. *rubor*), différent de *robur* neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9 : *… antiqui dicebant… robosem pro robore*.

Forme dialectale ; v. *ruber*. Le caractère rural de *rōbīgō*, indiqué par le traitement *ō* de la diphtongue en *u*, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

rōdō, -is, -sī, -sum, -ere : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor., S. 1, 4, 81 ; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc. ; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsiō* (rare et technique, Celse, Plin.) : corrosion, M. L. 7382 ; *rōsor* (Ambr.) ; *rōstrum* de **rōd-tro-m* (cf. *rāstrum*) : ce qui sert à ronger, « museau » et « bec » (les représentants romans du mot ont le sens de « bouche » ou de « visage », dénotant une acception familière de *rōstrum* analogue à celle du fr. *museau*, *bec*, M. L. 7386, qui est déjà, du reste, chez les comiques et les satiriques) ; et, par suite de la ressemblance avec un bec, « éperon de navire » et tout objet en forme de bec, pointe de la serpe, de la charrue, bec d'une lampe, tête de marteau, etc. Le pluriel *rōstra* désigne la tribune aux harangues au Forum, les Rostres, ainsi nommée parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris aux Volsques d'Antium pendant la guerre latine. De là : *rōstrātus* (*-a Columna*) ; *rōstrālis* ; *rōstellum* et la formation plaisante *subrōstrānī* « piliers des Rostres » (comme *subbasilicānī*).

Composés de *rōdō* : *ab-*, *circum-*, *con-* (*cor-*) *rōdō* ; *corrōsus*, M. L. 2257, d'où **corrōsāre*, M. L. 2256 ; *dērōsus* ; *ērōdō* ; *ērōsiō* ; *ob-*, *per-*, *prae-rōdō*.

Certaines formes romanes supposent aussi **rōdĭcāre* et *rōsĭcāre*, M. L. 7359 et 7380, comme **rasĭcāre*. V. B. W. *ronger*.

Si l'on admet un thème radical de type athématique, **rŏd-*, on peut concilier deux présents qui seraient passés au type thématique : skr. *rádati* « il gratte, il bêche » et lat. *rōdō*. Le v. h. a. *rāzi* « âpre, sauvage » et le v. sax. *ratte* « rat », l'un ayant *ē*, l'autre *a* issu de *o*, ne sont pas inconciliables ; mais ces rapprochements sont trop vagues pour être convaincants. V. *rādō*.

rogō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : s'apparente sans doute à *regō*, le sens premier étant « s'adresser à » (cf. *appellō*, *petō*), puis « poser une question à, interroger » (avec deux accusatifs, e. g. Plt., Pe. 635, *ego patriam te rogo quae sit tua*) ; et aussi employé dans le sens de *petō* « demander », dont il a les constructions : *rogāre ut*, *nē*. Dans la langue du droit public, le mot a été pris dans des acceptions spéciales : de *rogāre sententiam aliquem* « demander à quelqu'un son avis (qui motive son

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

vote) », on est arrivé à dire *rogāre populum* « consulter le peuple » ; cf. Cic., Ph. 1, 10, 26 : *consules populum iure rogauerunt, populusque iure sciuit* ; *rogāre lēgem* « proposer une loi » ; *rogāre populum magistrātum* « proposer un magistrat à l'assemblée du peuple, faire désigner un magistrat ». Ancien, usuel et classique. Les dérivés et composés de *rogō*, à côté du sens général de « demander », ont presque tous un sens technique qu'ils ont pris dans la langue du droit. *Rogāre* est demeuré en roumain et, sous forme savante, dans la plupart des langues romanes. M. L. 7361.

Dérivés et composés : *rogātiō* : 1° question, demande (classique, mais rare) ; 2° au sens technique : *r. est cum populus consulitur de uno pluribusue hominibus, quod non ad omnes pertineat, et de una pluribusue rebus, de quibus non omnibus sanciatur. Nam qucd in omnes homines resue populus sciuit, lex appellatur*, P. F. 326, 17. Conservé au sens de « demande, prière » dans quelques langues romanes, cf. M. L. 7362, et sous forme savante par la langue de l'Église (les *Rogations*) ; *rogātor* (même double sens) ; *rogātus*, *-ūs* m. (seulement à l'ablatif singulier) ; *rogātiuncula* ; *rogāmentum* (tardif et rare) ; cf. aussi *roga* (Greg. M.), de *rogō*, comme *pugna* de *pugnō*, M. L. 7360 a. Nombreux noms propres (tardifs) : *Rogātiānus*, *-tēnsis*, *-tista*, *-tula*, *-tīna*, *-tilla*, généralement chrétiens.

rogitō, *-ās* (fréquentatif usité surtout dans la langue de la comédie) ; *rogitātiō* ; *ērogitō* (Plt., Capt. 952).

abrogō : 1° sens technique « demander l'abrogation de, abroger (= ἀκυρῶ, ἀποψηφίζομαι) ; supprimer par la loi ou par décret » ; 2° dans la langue commune, « enlever, supprimer » : *a. fidem*. Dérivé : *abrogātiō*.

adrogō : 1° demander en plus, et, dans la langue du droit, « adjoindre, associer » (cf. *adscrībō*), T.-L. 7, 25, 11, *dictatorem adrogari (consuli) haud satis decorum uisum patribus* ; prendre pour héritier (*de eis qui filii loco heredem sibi adsciuerunt*) et quelquefois « adopter » ; à ce sens technique se rattachent *arrogātiō* : υἱοθεσία, forme spéciale d'adoption « *quae per populi rogationem fit* » ; *arrogātor* ; 2° dans la langue commune, *arrogāre* s'emploie avec *sibī* « s'arroger » ; cf. Cic., S. Rosc. 89, *non enim tantum mihi derogo, tametsi nil adrogo* ; d'où *arrogāns*, *arroganter*, *arrogantia*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 676.

corrogō : glosé συμπαρακαλῶ « se procurer (à force de demandes) » ; spécialement « inviter ». De *corrogāta* est issu le fr. « corvée », B. W. s. u. ; M. L. 2255 ; *dērogō* : 1° technique « déroger à une loi » ; *-are proprie est cum quid ex lege uetere quo minus fiat sancitur lege noua*, P. F. 61, 2 ; 2° dans la langue commune, « retrancher, soustraire » ; *dērogātiō*, *-tor*, *-tōrius* ; *ērogō* : 1° fournir pour des dépenses publiques, prendre sur le Trésor (après avoir sollicité le consentement du peuple) ; 2° dans la langue commune, « payer, dépenser ; distribuer de l'argent, des aumônes, etc. », par suite « ruiner », et même, dans Tertullien, « faire périr » ; *ērogātiō* : 1° dépense publique ; 2° distribution de vivres, etc., faite aux dépens du trésor ; 3° dans la langue de l'Église, « aumône », d'où *ērogātor*. — Sous la forme *exrogāre*, le verbe a le même sens que *dērogāre* ; cf. P. F. 72, 2, *exrogare est ex lege uetere aliquid eximere per nouam legem*. De *ērogāre* a été formé, avec une haplologie, *supērogāre* « payer en plus », d'où *supērogātiō*.

irrogō : proposer une mesure contre quelqu'un ; « infliger » : *i. multam*, etc.

interrogō : 1° demander les avis. Le verbe a dû d'abord s'employer avec un complément au pluriel ; cf. Cic., Q. fr. 2, 3, 2, *Clodius interrogabat suos quis esset qui* ; Suét., Caes. 21, 2, *i. sententias* à côté de *rogāre sententiam* ; puis, comme *rogō*, il s'est employé en parlant d'une seule personne au sens de « interroger », avec lequel il est passé dans quelques langues romanes, M. L. 4496 ; v. B. W. sous *demander* ; 2° sens technique : *lēge interrogāre* « questionner, poursuivre légalement » ; *interrogātiō*, *-tor*, *-tiuncula*, *-tīuus*, *-mentum* (Gloss.) ; *obrogō* : *-āre est legis prioris infirmandae causa legem aliam ferre*, P. F. 203, 3 ; *perrogō* : 1° demander successivement ; 2° faire passer une loi (après avoir recueilli tous les suffrages) : *tribunus plebis legem perrogauit* (Val. Max., 8, 7, 4) ; *perrogātiō* (Cic.).

praerogō : interroger d'avance. Adj. *praerogātīuus* (*-a tribus, centuria* ; cf. Ascon. ap. Cic., Verr. 1, 9, 26 : centurie ou tribu appelée à voter la première et dont le vote entraînait généralement l'élection du candidat désigné par elle. *Praerogātīua* a pris par là le sens de « premier choix ; présomption favorable, pronostic » ; et même, à l'époque impériale, de « prérogative, privilège ») ; *prōrogō* : 1° proroger (les pouvoirs d'un magistrat) ; 2° dans la langue commune, « prolonger » ; 3° d'après *ērogō* « payer », a pris à basse époque le sens de « payer d'avance » ; cf. Dig. 40, 1, 4, § 5, *si ei nummos prorogauit emptor* ; de là : *prōrogātiō*, *-tor*, *-tīuus* (Sén.).

subrogō, (*sur-*) : 1° subroger (se dit du président des comices qui propose un candidat autre que celui qui a été précédemment désigné) ; 2° substituer. V. *rogō*.

rogus, -ī m. (*rogum*, n. Afran. ap. Non. 221, 27) : bûcher funèbre. Ancien (Loi des XII Tables), classique. Distingué de *bustum* par le scholiaste C de Lucain à propos de 8, 777-778 : *carpitur et lentum destillat Magnus in ignem | tabe fouens bustum*, où le scholiaste note : *stillante pinguedine flamma iuuatur ; et rogum dicere debuit ; nam « bustum » est ubi ustum est cadauer*. Mais les deux mots s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

Dérivés : *rogālis* (poétique, époque impériale ; Ov., Stace, Sid.) ; *rogārius* : νεκροκαύστης (Gl.).

Le rapprochement avec *regō* est difficile à justifier, comme l'emprunt au gr. ῥογός « meule de blé » (sicilien, Épicharme), qui provient peut-être du latin. Le sens initial serait « objet qui se dresse », cf. v. isl. *rakr* « dressé »?

Rōma, -ae f. : Rome, nom de la capitale du Latium, d'origine peut-être étrusque ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 579 sqq. ; les dérivés ont pris des acceptions spéciales dans les langues romanes ; cf. M. L. 7368, *rōmaeus* (grec) ; 7369, *rōmāna* ; 7370, *rōmānicē* ; 7371, *rōmānus* ; B. W. *roman*. Celtique : irl. *ruam*, *romda* ; britt. *Rufawn*, *Rufair*. *Rōma* est passé en got. *Rūma*. Pour *Rōmānia*, v. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 414 et la n. 13.

roncus, -ī m. : 1° croassement (Apul., Met. 1, 9) ; 2° ronflement (Mart.). Emprunt au gr. ῥόγχος, latinisé. Dénominatif : *roncō*, *-ās* : ronfler ; composé : *ronc(h)isonus* (Sid.). Les gloses ont une forme *runcō* qui présente la fermeture normale de *o* en *u* devant le groupe nasale-gutturale ; cf. *uncus*, etc. Onomatopée expressive qui a tendu à suppléer *stertō* et passée dans les langues romanes, M. L. 7294 *rhonchus* ; 7292, *rhonchāre* ; 7293, **rhonchizāre* (cf. *roncissātor*, Gl.), où elle a été concurrencée par un autre type expressif dérivé de **rŭnf-* ; v. M. L. 7447 et B. W. sous *ronfler*. Celtique : britt. *rochan* « grogner ».

rōrāriī, -ōrum m. pl. : soldats armés à la légère, chargés d'engager le combat ou les escarmouches préliminaires. Formation en *-ārius* comme *ferentārius*, *triārius*, etc. L'explication de Varr., L. L. 7, 58 (cf. Goetz-Schoell, ad l.) : *ab rore... ideo quod ante rorat quam pluit* n'est qu'une étymologie populaire. Mot technique rare, désuet après Tite-Live, d'origine inconnue.

rōs, rōris m. : rosée. Ancien, classique, usuel. Conservé sous cette forme ou sous une forme dérivée dans les langues romanes. M. L. 7374 et B. W. *rosée*.

Dérivés et composés : *rōrō*, *-ās* « être humide de rosée » ; *rōrat* : 1° « il tombe du brouillard ou de la rosée » ; 2° « mouiller de rosée, humecter » (transitif), M. L. 7373 a ; *rōrātiō*, *-ōnis* ; *irrōrō* ; **rōrālia*, M. L. 7373 ; *rōrēscō*.

A basse époque apparaît un composé *arrōrō* « couvrir de rosée, humecter » (Marcel., Cassien), qui refait en **arrōsō* d'après le nominatif *rōs*, sans doute pour éviter la suite de trois *r*, a supplanté *irrigō* en gallo-roman, fr. *arroser*, etc. ; v. B. W. s. u. ; cf. **rōsāta* > rosée.

rōridus ; *rōrulentus* (cf. *flōridus*, *flōrulentus*) ; *rōscidus* (peut-être analogique de *sūcidus* ou de *muscidus* ; la mousse et les gouttes de rosée ou d'eau tombant en rosée vont ensemble), de là un dénominatif **rōscīdāre*, supposé par des dérivés romans, surtout dans les langues hispaniques, M. L. 7378, *rōscidulus* (Gloss.) ; *rōrifer*, *-fluus*, *-ger*, tous trois poétiques, cf. gr. δροσοβόλος ; *rōrificō* (Philo). Cf. aussi *Rosca* : *in agro Reatino campus appellatur, quod in eo arua rore umida semper seruntur*, P. F. 355, 5 (peut-être étymologie populaire).

rōs marīnus m. (et *rōsmarīnum* n.) : romarin, M. L. 7383 ; André, *Lex.*, s. u. ; *rōs terrae*, Ps.-Ap. 80, 50. Nom radical du même type que *mōs* fixé en latin avec l'*ō* du nominatif, tandis que l'on a des dérivés en *-ā-* dans lit. *rasà*, v. sl. *rosa*, véd. *rasā*, avec le même sens (cf. aussi skr. *rásaḥ* « humidité, goût »), av. *Raṇhā* « nom d'un fleuve ». Le rapprochement, repoussé par Frisk, *Gr. etym. Wört.*, avec le synonyme gr. δρόσος (féminin) n'est admissible que si ce mot est doublement populaire, par son δ préfixé et par son *-σσ-* intérieur (qui aurait été réduit à *-σ-* en ionien et en attique ; le mot n'est pas chez Homère).

rosa, -ae f. : rosier et rose. Ancien et classique. Panroman. M. L. 7375. Celtique : irl. *rós* ; germanique : v. angl. *róse*, v. h. a. *rosa*.

Dérivés : *roseus* : de rose, couleur de rose, M. L. 7379 ; *rosārius*, subst. n. *rosārium* « roseraie », m. *rosārius*, ῥοδοπώλης (Gloss.) ; et **rosāriolum*, M. L. 7377 ; *rosāriēs*, CIL VI 30707 ; *rosāceus* ; subst. n. *rosāceum* « huile de roses » ; *rosālis*, dans *rosālēs escae* ; *Rosālia*, *-ium* « fête des Roses », M. L. 7376 ; *rosāns*, *-tis* ; *rosātus* ; subst. *rosātum* (n. ; scil. *uīnum*) = ῥοδωτόν ; *rosātiō* ; *rosētum*, synonyme de *rosārium*, irl. *rostan* ; *rosa Graeca* : λυχνὶς ἢ ῥοδοδάφνη (Gloss.) ; *rhosa* « pomme rosat » (Ed. Diod.). Cf. aussi, sans doute, *rosina*, plante inconnue, Vég. 3, 13, 4. Au grec, le latin a emprunté *rhódodendron*, déformé tardivement en *lorandrum*, Isid., Or. 17, 7, 54 ; cf. *rodandrum*, ῥοδοδάφνη (Gloss.) ; v. M. Niedermann, *Contrib. à la crit. et à l'expl. des gl. lat.*, p. 41. M. L. 7290.

Il y a manifestement un rapport avec gr. ῥόδον (depuis Homère), ῥοδέα « buisson de roses », et le mot iranien **wṛd-* représenté par pers. *gul* et par l'emprunt arm. *vard* qui désignent la même fleur. Une origine indo-européenne est exclue ; rien n'indique un emprunt du latin au grec. Emprunt à une civilisation méditerranéenne où la plante aura été cultivée (cf. *līlium*, *uiola*, etc.) ; peut-être sémitique, cf. Mayrhofer, Symb. Hrosny, 74 sqq. Si le mot est passé par l'étrusque, le maintien de *s* ne surprendrait pas ; mais le sens des mots étrusques *ruze*, *rusi* est inconnu.

rōstrum : v. *rōdō*.

rota, -ae f. : roue (de char, de potier ; roue hydraulique, roue de supplice) ; poisson de mer indéterminé. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7387.

Dérivés et composés : *rotō*, *-ās* : faire tourner (inusité dans la prose classique) et ses dérivés ; fr. *rouer* et *rôder*? V. B. W. s. u.), M. L. 7388, et **corrotō*, 2258 ; *rotundus* (et par assimilation *rutundus*, cf. Non. 60, 8 ; pour la forme, cf. *sequor*, *secundus*) : en forme de roue, rond ; par suite « bien tourné » (en parlant du discours). Panroman, M. L. 7400 (les formes romanes supposent **retundus*, cf. B. W. *rond* ; M. L. *Einf.*[3], p. 159) ; *rotundula* f. « emplâtre » (tardif) ; *rotunditās* ; *rotundō*, *-ās* : arrondir (**rotundiāre* dans les langues romanes, B. W. *rogner*, M. L. 7399) et *corrotundō* : façonner en arrondissant ; *rotula* (et *rotulus* m. dans Calpurnius, ce dernier seul a passé dans les langues romanes, fr. *rôle*, B. W. s. u. ; M. L. 7397) : petite roue. De là, en latin vulgaire, **rotulāre*, M. L. 7396, et **corrotulāre*, M. L. 2260 (britt. *crehyllys*?) ; *rotella* (Aug., Gl.), M. L. 7389, B. W. *rouelle* ; britt. *rodell*. Autres dérivés tardifs : *rotābilis*, *-bundus* ; *rotālis*, *-rium*, *-tim*, *-bula* (= τροχαντήρ).

A basse époque apparaît le composé *birotus* (Cod. Theod., Non.), souvent substantivé sous la forme *birotum* n. ou *birota* f. : voiture à deux roues, d'où *birētium* (attesté dans les gloses sous la forme *birodium*, CGL IV 488, 54 et Not. Tir. 112, 63), M. L. 1114, 1115 (qui note *ī*, malgré *bīrēmis*).

Les formes dérivées des langues romanes supposent également **rŏteus*, **rŏteŏlāre*, **rŏtĭcĭnus*, **rŏtĭcŭlāre* (B. W. *érailler*), **corrŏtāre*, **corrŏteolāre*, **corrŏtŭlāre* ; cf. M. L. s. u.

La notion de « roue » s'exprime par des substantifs appartenant à des racines signifiant « circuler, courir » ; c'est ainsi que le grec a τροχός en face de τρέχω (cf. *currus* et *currō*). Il y a, pour « roue », deux groupes de

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

formes en indo-européen, l'un de *$k^{w}el$- « circuler » (v. lat. *colō*), d'où l'on a v. pruss. *kelan* (et sl. *kolo*), v. isl. *huel* à côté de skr. *cakráḥ*, gr. κύκλος, etc., l'autre de la racine de lit. *rìtù*, *rìsti* « rouler » et de v. irl. *rethid* « il court », *-ráith* « il a couru » (v. irl. *furráith* « il a secouru » = m. gall. *gwarawt*), *roithes* (causatif) « qui pousse ». En indo-iranien, où la notion de « roue » est exprimée par la racine *$k^{w}el$-, le substantif thématique skr. *ráthaḥ* = av. *raθō* désigne le « char » ; il figure dans le composé qui désigne le « guerrier » : skr. *ratheṣṭhāḥ* = av. *raθaēštā* (littéralement « qui se tient sur un char de guerre ») et ceci montre l'importance du mot. Le mot est ignoré du slave, de l'arménien et du grec. Mais, du baltique à l'italo-celtique, on le retrouve avec le sens de « roue » : lit. *rãtas* « roue, cercle » et pl. *rataĩ* « char », v. h. a. *rad* (neutre ; mot propre au groupe allemand ; les autres groupes germaniques ont des formes de la racine *$k^{w}el$-), irl. *roth* (masculin) ; la forme allemande *rad* est neutre comme v. isl. *huel* et v. pruss. *kelan*, mais a le vocalisme *o* du thème masculin, attesté par l'irlandais). La forme lat. *rota*, du type de *toga*, ne se trouve hors du latin que dans gall. *rhôd*, féminin. Le mot latin d'origine gauloise *petorritum* « char à quatre roues », ne donne pas le droit de poser un gaul. **rito-* ; car, dans un emprunt ancien, lat. *i* à cette place peut reposer sur une voyelle brève quelconque, *o* ou *e*, aussi bien que *i*. On notera les formations du diminutif lat. *rotula*, qui a de l'importance en roman, cf. lit. *ratẽlis* « petite roue », et du composé, lat. *birotus*, cf. lit. *dvìrãtis* « à deux roues ». — L'adjectif *rotundus* doit être lié à une forme verbale, du type de irl. *rethim*, non conservée à date historique et devrait son *o* à *rota* ; toutefois, le *retundus* que supposent les formes romanes ne doit pas être ancien et résulte d'une dissimilation secondaire ; cf. *seror* en face de *soror*, etc.

rotta, -ae f. : sorte de poisson (Polem. Silv.) ; gardon ou rotengle. Différent de *rota* qu'on lit dans Pline. Celtique? M. L. 7395.

1° **ruber, -bra, -brum** : rouge. Ancien, classique. M. L. 7405 a.

2° **rubeō, -ēs** : être rouge ; *rubēscō* et *ērubēscō*, *ērubēscendus*, *irrubēscō* (St., Sol.) : rougir (le premier demeuré dans quelques formes romanes, M. L. 7406) ; **rubor, -ōris** m. : rougeur ; en particulier « rouge du visage amené par la honte ou la pudeur » ; puis la « honte » elle-même, M. L. 7413, et tardif : *rubōrātus* ; *rubidus* (Suét., Vit. 172, *facies rubida plerumque ex uinulentia* ; cf. Gell. 2, 26, 14) ; *rubēdō* f. (tardif) ; *rubicundus* (*-cōsus*, Dynam. ; *-culus*, Juv.) ; *rubeus*, qui a supplanté *ruber* dans les langues romanes, B. W. *rouge* ; M. L. 7408 ; *rubia*, *-ae* f. : garance (Vitr.), M. L. 7409 ; *rubellus*, *-a*, *-um*, et *rubellius*, d'où *rubelliō* : ἐρυσίβη καὶ λὸς σιδήρου [Gloss.] et *rubelliō* : poisson indéterminé [rouget?], M. L. 7402 ; *rubellulus*, tous deux d'époque impériale ; *rubell(i)ānus* (Col., *-ae uītēs*) ; *rubefaciō* (Ov., Sil.) ; *rūbrāns* (poét., tardif). Les langues romanes supposent encore des adjectifs *rubēns* (cf. v. fr. *rovent*), **rubeolus*, **rubicinus*, **rubiculus* (fr. *rouille*), **rubīnus*, qui étaient surtout usités dans la langue des éleveurs, cf. M. L. s. u. ; *rubiō*, *-ās* (tardif). La même racine a fourni aussi des noms propres : *Rubrius*, osq. Rufriis, pél. *Rufries* ; *Rubrēnsis lacus*, *Rubicō*, etc.

rūbrīca, *-ae* f. (sc. *terra* ; scandé *rūbrīca* dans Pl., Truc. 294, Hor., Perse ; cf. *rūbidus*), proprement féminin substantivé d'un adjectif *rūbrīcus*, avec même suffixe que dans *pudīcus*, *mendīcus* : terre rouge, ocre rouge qui servait notamment à écrire les titres ou articles des lois d'État et peut-être la loi tout entière, tandis que les décisions des tribunaux ou les édits du préteur étaient écrits sur un fond blanc (*album*). *Rūbrīca* a désigné par là une rubrique, titre de loi, et ensuite la loi elle-même ; cf. Quint. 12, 3, 11, *se ad album ac rubricas transtulerunt*.

Dérivés : *rūbrīcātus* (Pétr.), d'où *rūbrīcō*, *-ās* (Ven. Fort.) ; *rūbricōsus* (Caton, etc., langue rustique).

Cf. aussi *rubus* ; *rubēta*. A *ruber* s'apparentent *rōbus*, *Rōbīgō*, *rōbur*, *rūfus*, *russus*, et sans doute *rutilus*.

Pour « rouge », l'italique a hérité de deux mots : **rudhro-* et **reudho-*. L'ombrien offre l'un et l'autre avec une même valeur : apruf rufru, purka rufra, I b 24-27 = *abrof... rofu*, *porca... rofa*, VII A 3-6. En latin, *ruber* est le mot romain et *rōbus*, *rūfus* ont des caractères dialectaux, l'un, *ō* pour *ou* et l'autre, *f* intervocalique.

Lat. *ruber* répond à gr. ἐρυθρός, v. sl. *rŭdrŭ* « rouge », v. isl. *roðra* « sang » ; cf. skr. *rudhiráḥ* « rouge », *rudhirám* « sang ».

Les formes du type dialectal *rōbus* et *rūfus* supposent une diphtongue radicale. Le vocalisme des adjectifs étant en *e*, on attend **reudho-*, que suppose, en effet, v. isl. *rióðr*, v. angl. *réod* « rouge » ; mais got. *raups* et serbe *rūd* supposent **roudho-*, qui doit s'expliquer par l'influence de substantifs tels que v. isl. *raūdà* « couleur rouge », lit. *rauda* (même sens). Les formes celtiques (irl. *ruadh*, gall. *rhudd*), baltiques (lit. *raūdas*, en parlant de chevaux) et italiques ne permettent pas de discerner une origine *eu* d'une origine *ou*.

La racine fournit aussi des formes verbales comme gr. ἐρεύθω et v. isl. *rióða* « rougir ». Le latin n'a que la forme en *-ē-* : *rubēre* ; cf. v. h. a. *rotēn* et v. sl. *rŭděti* « devenir rouge ».

Rubus est pareil à lit. *rùdas* « brun rouge ».

Russus diffère de sl. *rusŭ* « roux » par ceci que l'*u* slave repose sur un ancien **ou*. V. h. a. *rost* « rouille » suppose **rudhs-to-*, et le lituanien a *raūsvas*, *rùsvas* « rougeâtre ».

rubēta, -ae f. : sorte de grenouille venimeuse (Prop., Juv., Plin.). Accolé comme épithète à *rāna* : *rānae rubētae*. Sans doute de *rubus*.

rūbidus, -a, -um (*ū* attesté par le mètre dans Plt., St. 230, *robiginosam strigilim*, *ampullam rubidam*, et Cas. 310, *atque ibi torreto me pro pane rubido*) : sens obscur ; les anciens semblent le rapprocher de *ruber rubeō*, malgré la quantité de l'*u* ; cf. P. F. 318, 20, qui cite Plaute. D'autre part, on a vu s. u. *ruber* que *rūbidus*, dans Suétone, ne peut avoir d'autre sens que « rouge » ; et Aulu-Gelle 2, 26, 14 définit *rubidus... rufus atrior et nigrore multo inustus*. Y a-t-il eu confusion de deux adjectifs distincts? Ou faut-il rattacher *rūbidus* à *rōbus*, avec variation dialectale *ō*/*ū*? V. *rūbrica*.

rubus, -ī m. (fém. dans Prud., Cath. 5, 31) : « ronce » et « mûre sauvage » (*mora*) ; plus rarement « framboisier, framboise ». M. L. 7414. Irl. *rub*.

Dérivés : *rubeus*, *-a*, *-um* ; *rubēta*, *-ōrum* n. pl. (singulier non attesté dans les textes, mais demeuré dans les langues romanes, M. L. 7407 : it. *roveto* à côté de lomb. *roveda*) : buissons de ronces (cf. *dūmus*, *dūmētum*).

V. *ruber* et *rubēta*.

rucilia : lappa canaria (étrusque? ; v. Ps.-Ap. 31, 28 n.).

ructō, ructus : v. **rūgō*.

rūdectus : v. *rūdus*.

rudēns, -dentis m. et f. : câble. Les anciens le rattachaient à *rudō* ; cf. Fest. 322, 10, *rudentes*, *restes nauticae et asini cum uocem mittunt*, sans doute en vertu d'une étymologie populaire qui a pu agir sur le sens du mot (ainsi *rudentum sibilus* chez Pacuvius). Plaute, Ru. 1015, scande *rūdentem* avec *ū* ; Virgile, au contraire, écrit *stridorque rŭdentum*, Ae. 1, 87, d'accord avec Lucrèce, Catulle, Ovide (cf. *rŭdō*). Sans doute emprunté, comme la plupart des termes nautiques. M. L. 7417 b.

rudis, -e : grossier, brut. Au sens moral, « non dégrossi (opposé à *polītus*, cf. Plt., Poe. 189), inexpérimenté, inculte, ignorant, novice ». Souvent joint à un génitif : *rudis rei militāris* (cf. *perītus*). Ancien, usuel et classique. M. L. 7420 et aussi **rudius*, 7421.

Dérivés : *rudītās* (à peine attesté ; un exemple dans Apulée) ; *rudīmentum* (non attesté avant l'époque impériale ; a appartenu d'abord à la langue militaire, qui l'a formé de *rudis* d'après *elementum*) « rudiment » ; *rudiārius* : *-i dicuntur qui saga noua poliunt*, Fest. 322, 8.

Composé : *ērudiō*, *-īs* « dégrossir » ; au sens moral, « former, instruire » ; *ērudītus*, *-tiō*, *-tor* (tardif), *-bilis* ; et *inērudītus* (depuis Cicéron, d'après ἀπαίδευτος) ; *inērudītiō* (Vulg., Gloss.).

V. *rūdus*. La graphie *ērodīta*, CIL I² 1214, est un faux archaïsme et ne prouve pas l'existence d'un ancien **rod-*.

rudis, -is f. : baguette ; particulièrement « fleuret du gladiateur » ; cf. *prīma*,*secunda*, *summa rudis*. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *rudicula* : baguette, spatule (cf. **rudica*, M. L. 7419) ; *rudiārius* : gladiateur qui a reçu du préteur une baguette, symbole du congé qui lui était accordé ; cf. Hor., Ep. 1, 1, 2.

Terme technique sans étymologie connue.

rŭdō (*rŭdō*, Ov., Vg. ; *rūdō* dans Perse 3, 9, forme conservée en provençal ; cf. M. L. 7418, *rūdĕre*), **-is, -īuī** (Apul.), **-ītum, -ere** : crier, braire, grogner. Se dit de toute espèce de cris d'animaux, spécialement de l'âne ; s'est ensuite appliqué à l'homme ; cf. Lucil. 261 : *haec inquam, rudet e rostris atque hei⟨u⟩litabit*. De là, dans Apulée, *rudor*, *rudītus*.

La variation de quantité de l'*u* représente une alternance ancienne *eu*/*u* ; il s'agit d'un ancien présent athématique de racine dissyllabique : véd. *roditi* « il gémit », 3e plur. *rudanti*. Lit. *ráudmi* « je gémis » suppose un ancien **rōudə-* ; vocalisme *e* dans v. angl. *réotan* « pousser des plaintes ». V. sl. *rydati* « θρηνεῖν, κλαίειν » est un itératif. Le substantif lit. *raudà* (acc. *raūdą*) signifie « plainte, gémissement ». Pour la forme *rudītus*, cf. le type *petō* : *petītus*. V. *rugiō*, *rumor*.

rūdus, -eris n. : gravois, plâtras, décombres ; menus moellons pour paver en blocage ; sorte de marne employée comme engrais (Col. 10, 8, 1). Terme technique. M. L. 7422.

Dérivés : *rūderō*, *-ās* : couvrir de gravois, faire un lit de blocage (Plin., Vitr.), et *ērūderō* ; *rūderārius* (*r. crībrum*, Apul.) ; *rūderātiō*. Il faut y rattacher l'adjectif *rūdectus* « couvert de gravois, pierreux », qu'emploie Caton, Agr. 34, 2 ; 35, 1 ; pour la formation, cf. *dūmectum*.

Ce substantif est un ancien **-d-* (et non **-dh-*), ainsi que l'adjectif *rudis*, qui s'en laisse bien rapprocher par le sens ; noter *aes rude*. Mais ceci ne fournit pour ce groupe aucune étymologie. — Le mot *raudus* (*rōdus*), lui-même peu clair, n'a pu être rapproché que par l'étymologie populaire. Il y a eu tendance à confondre *raudus* et *rūdus*, comme le montre la glose : *rudus* : βῶλος, χῶμα καὶ χαλκὸς ἀνέργαστος καὶ γῆς σωρός,

rūfus, -a, -um : « rouge » et « roux ».

Dérivés : *rūfulus* : tirant sur le roux (Plt. et Pline) ; *rūfō*, *-ās* : rougir, roussir (transitif) ; *rūfēscō*, *-is* (absolu), tous deux dans Pline. Souvent utilisé comme surnom ; de là : *Rufuli appellabantur tribuni militum a consule facti, non a populo : de eorum iure quod Rutilius Rufus legem tulerit, Rufuli, ac post Rutuli uocati*, P. F. 317, 8. Le nom du loup-cervier *rūfius* est donné comme gaulois par Pline, N. H. 8, 70.

L'*f* intervocalique dénonce le mot comme dialectal ; et, en effet, en latin, le mot est rare, de couleur populaire ou technique, et ne se trouve pas dans la prose classique. N'est conservé que dans un seul dialecte italien ; cf. M. L. 7425. Le nom des *Rūtulī* sans rapport avec *Rūfulī*, est sans doute étrusque ; v. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 581³.

V. *ruber* et le doublet *rōbus*, aussi dialectal.

rūga, -ae f. (usité surtout au pluriel) : ride(s) ; pli(s) : *sulcare cutem rugis*, Ov., M. 3, 276. Ancien (le dénominatif *rūgō* est déjà dans Plt.), classique. Les langues romanes attestent aussi le sens de « rue » ; cf. *ruga* : *rima uel similula* (lire *semilula*), Gloss. et M. L. 7426 ; B. W. s. u. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : *rūgō*, *-ās* « [se] rider, faire des plis » ; *rūgōsus* « ridé » et « rugueux » ; *rūgātiō* ; *rūgōsitās* ; *rūginōsus*, tous tardifs ; et sans doute *rūgidus*, cf. CGL s. u. et M. L. 7427 ; *corrūgō*, *-ās*, M. L. 2260 a, d'où *corrūgis* : ridé, plissé, froncé (se dit d'un vêtement) ; *ērūgō* : enlever les rides (Pline) ; *irrūgō*, M. L. 4547 a.

Cf. aussi M. L. 7430, **rūgula*.

Aucune étymologie claire. Toutefois, à cause de la concordance précise du sens, on hésite à écarter tout à fait lit. *raũkas* « ride », *runkù*, *rùkti* « se rider », *raukiù*, *raũkti* « rider », qui indiquerait une forme athématique à *k* alternant avec *g*, fait courant.

V. *runcō*.

rugiō, -īs, -īre : rugir ; être enroué. Dérivé : *rugītus*, *-ūs* m. : rugissement (et fr. *rut*, v. B. W. s. u.) ; enroue-

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

ment (= ῥωχμός). Attesté surtout à basse époque. La quantité de l'*u* est mal attestée en latin ; l'auteur du Carmen Philomelae le fait bref, mais Quicherat, dans son Thesaurus, note : *de quantitate primae syllabae nihil affirmare ausim* ; cf. Niedermann, Mél. de Saussure, p. 46, et les formes romanes supposent *rūgīre*, *rūgītus*, M. L. 7428, 7429. L'hypothèse d'une influence analogique de *mūgīre* (Kunst, Glotta, 1925, 109-112) est inutile. Panroman.

Cf. *rūmor*, *runcō* (et *rūgō*?).

Mots semblables — mais non pas nécessairement apparentés — dans m. irl. *rucht* « cri, hurlement », gr. ἐρυγόντα « mugissant » (et ὠρυγή, etc.) et v. sl. *rŭzati* « hennir ». Le grec a aussi ῥώχω. Un élément *ru-*, susceptible d'être diversement élargi, a servi à désigner des bruits produits par des animaux. V. le suivant et *rudō*.

***rūgō, -is, -ere** : roter. Le verbe simple n'est pas attesté et ne figure que dans le composé *ērūgō*. Celui-ci est lui-même rare, en dehors du participe *ēructus* (*-m uīnum* « vin aigri », Gell. 11, 7, 3) et de la glose de P. F. 73, 8, *erugere semel factum significat quod eructare saepius*. De **rūgō* subsiste le substantif verbal *rūctus*, *-ūs* m. « rot », ancien, usuel ; panroman (sauf roumain), où il semble avoir été déformé en *ruptus*, qui figure dans la traduction latine d'Oribase, M. L. 7417 et B. W. s. u. ; cf. *ēruptō* (*-tuō*) dans Thes. V 2, 825, 44 sqq. ; v. Ernout, Philologica II, 229 sqq. **Rūgō*, *ērūgō* ont été remplacés par les intensifs *rūctō*, *-ās* (et *rūctor*), M. L. 7416 ; *ērūctō*. De *rūctō* : *rūctātor*, *-trīx*, etc., tous d'époque impériale. De *rūctus* dérivent *rūctuō*, *-ās* (Solin), *rūctuōsus*, et *ēructuō* (*-tuor*) depuis l'Itala. La scansion *ērūctō* dans Vg., Ae. 3, 632, *immensus, saniem eructans et frusta cruento*, prouve que l'*ē* de *ērūgō* est long et représente le préverbe *ē-* de *ex-*. Il n'a donc rien de commun avec l'ε de ἐρεύγομαι, qui est prothétique. Le composé *exērūgō*, que Vahlen attribue à Ennius, A. 379, est imaginaire ; il faut lire, avec anastrophe de la préposition, *contempsit fontes quibus ex erugit aquae uis*, où est à noter l'emploi absolu du verbe au sens de « s'échapper bruyamment » (cf. *rugiō*).

La racine indo-européenne signifiant « roter, avoir des renvois » fournissait un présent radical athématique que conserve lit. *riáugmi* (de **rēug-*). Mais pareille forme n'a, en général, pas subsisté ; elle a été remplacée par des types divers, ainsi lit. *rūgiu*, *rūgti* et *atsirúgstu*, *atsirúgti* à côté de *riáugmi*, *riáugėti*, et il y a aussi l'itératif lette *raũgâtiẽs*. Le slave n'a que l'itératif : russe *rygát'*, etc. L'arménien n'a aussi qu'une forme dérivée en *ā* : *orcam* (de **orucam*). Le grec a, comme il arrive souvent, la forme thématique : ἐρεύγομαι, et aussi ἐρυγγάνω. Le latin a de même *ē-rūgō* (avec préverbe pour donner à la forme l'aspect « déterminé »). Mais le sens de la racine appelle des formes expressives, d'où la tendance à généraliser *rūctāre*. En face de m. h. a. *ūte-rücken* « ruminer », le vieil anglais a de même la forme expressive *rocettan* (de **rūkatjan*). En indo-iranien, on ne signale que le persan *rōγ* et, avec préverbe, *ā-rōγ*, substantif verbal supposant un verbe non conservé. Le celt. *ruchd* provient sans doute du latin.

V. *rugiō*.

ruīna : v. *ruō*.

rullus, -a, -um (Gloss.) : glosé *mendicus* ; *rulla* : χωρική, ἀγροῖκος. Non attesté dans les textes ; sans doute identique au cognomen *Rullus*.

ruma, -ae et **rumis, -is** (cf. Plin., N. H. 15, 77 ; Fest. 402, 1) f. : mamelle d'un animal, pis. Mot archaïque, déjà désuet au temps de Varron, cf. R. R. II 1, 20 ; 2, 11, 5. Même double forme que dans *būra* et *būris* ; accusatif *rumim* dans Pline. Selon M. Niedermann, *rumis* serait la forme ancienne ; *ruma* serait dû à l'influence de *mamma*. La quantité de l'*u* n'est pas attestée directement dans ce mot ; mais la voyelle devait être brève, si l'on en juge d'après le composé dénominatif *irrŭmō*, *-ās* « donner à téter, faire sucer » (v. ce mot), dont la scansion est sûre (cf. Catul. 16, 1 ; 28, 10, etc.), qu'il est impossible de séparer de *ruma*. Mais les Latins ont tendu à rapprocher *ruma* de *rūmen*, ce qui a amené des confusions de sens et de quantité : v. le suivant.

De *ruma* « pis » dérivent le dénominatif *rumō*, *-ās*, conservé seulement dans Festus, P. F. 333, 8 (et 339, 4), où, du reste, il est confondu avec *rūminārе* et donné comme un dérivé de *rūmen*, et ses composés *inrumō* et *subrumō*, *-ās*, celui-ci employé par Colum. 7, 4, 3 ; 12, 3, 9, et glosé pas Festus 400, 34 sqq., qui l'explique indifféremment par *rumis* et par *rūmen* : *subrumari dicuntur haedi cum ad mammam admouentur, quia ea ⟨rum⟩is uocabatur, uel quia ⟨a⟩ rumine trahunt lacte sugentes.* — De Festus provient la glose *rumat* : ἐμβρωματίζει. A *subrumō* correspond un adjectif *subrumus* (*subrimius* dans F. 332, 12) « encore à la mamelle » : *subrumi agni*, Varr., R. R. 2, 11, 5 et 2, 11, 20.

rumigō, *-ās* (tardif ; Apul. 4, 22 ; Gargil. Mart., Cur. boum. 15) : se rattache mieux par la forme à *rumis* qu'à *rūmen*. Dans Apulée, du reste : *tunc uentri tam profundo seruiens iam ferme tertium qualum rumigabam*, le sens de « ruminer » ne convient guère ; M. Vallette traduit « j'expédiais déjà une troisième corbeille », c'est-à-dire « j'avalais ». Cf., toutefois, v. fr. *rungier*, *ronger*, terme de vénerie ; v. B. W. sous *ronger*.

rūmen, -inis n. (et *rūma*, *-ae* f., *ex coniect.* dans Arn. 7, 24 et 25 ; et dans Serv., Aen. 6, 54, par suite de la confusion qui s'est produite entre *ruma* et *rūmen*) : premier estomac des ruminants, gosier, panse : *rumen est pars colli, qua esca deuoratur, unde rumare dicebatur quod nunc ruminare*, F. 332, 15 et P. F. 333, 8 ; Non. 18, 11 : *rumen dicitur locus in uentre quo cibus sumitur et unde redditur : unde et ruminare dicitur*. *Pomponius Prostibulo* (152) : *Ego rumorem parui facio, dum sit rumen qui impleam*. Mot rare, qui n'est guère attesté que dans les gloses.

Dérivés : *rūminor*, *-āris* et *rūminō* (époque impériale) : ruminer ; et par suite « répéter, remâcher » (au sens figuré) ; *rūminātiō*, *-tor* (tardif) ; *rūminālis* (Coruncanius ap. Plin. 8, 206 : *-es hostiae*, qui semble en faire un dérivé de *rumis*).

Les Latins ont rattaché pour le sens à *rumis* : *Rūminus*, épithète de Jupiter nourricier (Aug., Ciu. D. 7, 11) ; *Rūmina* : déesse de l'allaitement, cf. Varr. ap. Non. 167, 24 sqq. ; *Rūminālis ficus* : le figuier sous lequel Rémus et Romulus passaient pour avoir été allaités par la louve, cf. Varr. ap. F. 332, 8 ; qu'Ovide, F. 2, 412, metrī causā, appelle *Rūmina fīcus*, en opposition à *Rōmula fīcus*.

La confusion qui s'est produite en latin entre *rumis* et *rūmen* a son écho dans les langues romanes, où sont demeurés avec le sens de « ruminer » : *rūmāre* (rare, dans quelques dialectes italiens), M. L. 7437 ; *rūmigāre*, panroman, M. L. 7440 ; *rūminārе*, assez bien représenté, lui aussi, M. L. 7440 a. Il n'y a aucun représentant ni de *rumis*, ni de *rūmen*, remplacés par d'autres mots : *mamma*, *mamilla*, *pectus*, *pantex*, qui ont donné en français : *maman*, *mamelle*, *pis*, *panse*. Sur la spécialisation de *pis* « mamelle », v. M. L. 6335 et B. W. s. u.

On ne peut déterminer ni si *rumis* et *rūmen* appartiennent à un même groupe original, ni de quoi ce groupe se laisserait rapprocher ; supposer un élément commun **rŭ-* (avec une alternance brève/longue, comme dans *sūs*) ne mène à aucun rapprochement précis (*rūgō* n'irait qu'avec *rūmen*) ; et les sens initiaux des deux mots sont très différents. La variation *rumis/ruma* semble indiquer un mot dialectal.

rumex, -icis c. (*rumica*, tardif ; cf. *felica*) : 1° oseille ou patience (λάπαθον τὸ λάχανον) ; 2° *genus teli simile spari Gallici*, P. F. 331, 1, ainsi nommé par la ressemblance de son fer avec la feuille de l'oseille (rare dans ce sens : Lucil., Gell.).

Diminutif : *rumicula* : rhubarbe de montagne, patience des Alpes (Diosc. ; var. *rumicaster*, *rumigastrum*).

Rumex a dû désigner aussi la ronce, comme on le voit par les gloses du type *rubo* id est *rumica* et par les dérivés romans ; v. B. W. *ronce*, et M. L. 7439, 2.

Sans étymologie ; mais forme en *-ex*, comme dans beaucoup de noms de plantes.

rumica : κόκκυξ (Gloss.). Inexpliqué.

rūmor, -ōris m. : bruit, rumeur publique. S'emploie au singulier comme au pluriel. Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7441. — Mot isolé ; les rares dérivés ou composés sont archaïques et de création artificielle et n'ont pas survécu. L'abrégé de Festus, P. F. 9, 7, a conservé *adrumauit, rumorem fecit... quod uerbum quidam a rumine, i. e. parte gutturis putant deduci*. Le composé suppose un simple **rūmō* (fait sur *rūmor*, d'après *clāmō*, *clāmor*), dont le fréquentatif *rūmitō* est attesté également par P. F. 333, 2 : *rumitant, rumigerantur, Naeuius* (B. P. 70) : « *simul alius aliunde rumitant inter sese* ». On cite encore : *rūmusculi, -ōrum* (Cic., Clu. 105), qui semble supposer un doublet neutre **rūmŏs*, à moins que ce ne soit une création analogique d'après *arbōs* (*-or-*), *arbuscula* ; *rūmiferō* (Plt., Amp. 688, avec haplologie, d'après *uōcifero[r]*) ; *rūmificō* ; *rūmigeror* (Plt.), d'où *rūmigerulus* (glosé θρυλήτης), *-gerātiō*.

Seul représentant clair en latin de la racine attestée par skr. *ráuti* (3e plur. *ruvánti*) et, avec passage au type thématique, *ruváti* « il crie » (aussi *ravati*), v. sl. *rovǫ*, *rjuti* « crier » (avec des arrangements, *revǫ* d'une part, *ruti* de l'autre). Le grec a ὠ-ρύομαι « je hurle », où ω- n'est pas clair. — Le groupe de **reu-* apparaît avec des élargissements divers ; v. lat. *rugiō*.

rumpia, -ae f. : épée, sabre. Emprunt ancien et fait par voie orale au gr. ῥομφαία, déjà dans Ennius, A. 390 V². Cf. Aulu-Gelle, qui donne ce mot comme thrace (10, 25, 2) ; T.-L. 21, 39, 11.

rumpō, -is, rūpī (sur un futur archaïque *rupsit*, v. Festus, cité s. u. *tālīō*, et *dērumpō*), **ruptum, rumpere** : briser avec force, rompre (souvent avec une idée accessoire d'arrachement, d'éclatement : *r. inflatas uesiculas*, Cic., Diu. 2, 14, 33 ; *r. pectora fremitu*, Lucr. 3, 297, d'où *sē rumpere* ou *rumpī*). Usité de tout temps. Le simple n'est attesté qu'au sens transitif ; mais il a dû s'employer au sens absolu, comme les composés *ērumpō* « s'élancer hors (en brisant les obstacles), faire une sortie, une trouée » ; *irrumpō*, *prōrumpō*. *Rumpō* s'emploie au sens physique comme au sens moral : *r. membrum* comme *r. foedera*, *fidem*, *silentium*, etc. *Rumpere uiam* « forcer le passage, se frayer une route », d'où *rŭpta* [*uia*], qui est à l'origine du fr. *route*, M. L. 7452, et irl. *rót* ; cf. le sens de *rŭptor*, *rŭptūra* pris dans les dialectes romans où le mot est représenté, M. L. 7454, 7455, et les confusions entre *ruptus* et *rūctus*. *Rŭmpō* est panroman, M. L. 7442 ; mais il a subi la concurrence des prototypes de « casser » ou « briser ».

Formes sans infixe nasal : 1° *rūpēs*, *-is* f. (*rūpa* dans Apul.) : roche ; *rupes deruptaque saxa*, Lucr. 6, 539 ; précipice (cf. Hor., Ep. 1, 20, 15 ; 2, 2, 135), M. L. 7451. De là *rūpicapra* f. « chèvre de rocher, chamois » ; **disrūpāre*, M. L. 2687.

rupex, *-icis* m. : bloc de pierre ; d'où « balourd, lourdaud » ; *rupicō*, *-ōnis* (Apul.) ; *rupīna* : rocher (Apul.).

Cf. aussi *rupitiae*, conservé dans Fest. 320, 23 : *rupitias...* XII (8, 2) *significat damnum dederit ; praerupium* (Apul., Tert., Serv.) n. : escarpement.

rumentum : *abruptio*. Terme de la langue augurale d'après Fest. 332, 17.

2° Dérivés en *rupt-* :

rŭptiō (Dig., Mul. Chir.) f. : effraction, rupture ; *rŭptor* (époque impériale), M. L. 7454 ; *ruptūra* (tardif et rare ; Gell., Vég.), M. L. 7455, fr. *rοture*, v. B. W. s. u. ; **ruptiāre*, M. L. 7453.

irruptus (Hor., Od. 1, 13, 18) = ἄρρεκτος et *inabruptus* (Stace).

Composés de *rumpō* : *abrumpō* : détacher en brisant, déchirer (sens physique et moral) ; rompre brusquement (*a. sermōnem*), interrompre ; *abruptus*, *-a*, *-um* ; *abruptiō* (Cic.).

corrumpō : a dû signifier d'abord « faire crever ». S'est étendu ensuite à tout ce qui est susceptible de se gâter ou de se corrompre, sans que l'idée de « briser, rompre » ait été envisagée, cf. Cés., B. G. 7, 55, 8, *reliquum* (*frumentum*) *flumine atque incendio corruperunt*, et s'est employé aussi au sens moral (cf. *corruptiō*, *corruptor*, *corruptēla*, *incorruptus* (classique) et les formes tardives *incorruptiō*, *-tēla*, *-tibilis*, *-tīuus*, *-tōrius* de la langue de l'Église = ἄφθορος, ἀφθορία) ; le sens de « mettre en pièces » étant réservé à *confringō*. Les formes romanes supposent un dérivé **corruptiāre*, M. L. 2261 ; B. W. sous *courroucer* ; cf. M. L. 2262, **corruptum*, d'où irl. *corpte*.

**dērumpō* attesté dans le Gloss. de Placide, CGL V 61, 23 : *derupsit* : *dispersit*, mais qu'il faut sans doute lire *dīrumpō*.

dēruptus : escarpé, à pic, M. L. 2587.

dīrumpō : mettre en pièces ; écarteler ; déchirer (sens physique et moral), M. L. 2649 a.

ērumpō : transitif « faire sortir en éclatant ou en

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

brisant » (rare) ; *sē ērumpere* « se précipiter hors de » ; usité surtout au sens absolu ; dans la langue militaire, « faire une sortie, forcer une ligne » ; *ēruptiō* ; *ēruptō, -ās* (Tert.).

interrumpō : couper en brisant : *i. pontem, uiam, aciem* ; et au figuré *i. sermōnem* ; *inrumpō* (*ir-*) : se précipiter dans, foncer sur, forcer l'entrée de ; *praerumpō* : briser, rompre par devant ; usité surtout au participe *praeruptus*, synonyme de *abruptus, abscissus* ; *prōrumpō* : transitif et absolu « [se] pousser avec violence en avant ; faire jaillir, jaillir » ; *subrumpō* (*sur-*) : faire tomber en brisant (Arn.).

Le présent à nasale infixée *rumpō* est propre au latin, comme beaucoup d'autres de ce type. Mais la racine est ancienne ; l'alternance *p/b*, attestée par la coexistence en germanique de v. isl. *rjūfa*, v. angl. *réofan* « briser, déchirer » (et got. *biraubon* « dépouiller, piller ») et de got. *raupjan* « τίλλειν », v. h. a. *roufen* « arracher » ; du reste, le sanskrit a le présent dérivé *rúpyati* « il a des tiraillements (dans le corps) » ; à cause de *l*, le rapprochement avec skr. *lumpáti* « il brise » est dans des conditions particulières. Enfin, M. Rozwadowski a signalé pol. *rupič* « tiraille », *rypač* « briser », serbe *rùpa* « trou ».

rumpus, -ī m. : sarment entrelacé dans les branches de plusieurs arbres (cf. *trāduc*), généralement dans l'*opulus*. Seul exemple dans Varr., R. R. 1, 8, 4 : *quartum est pedamentum natiuum eius generis, ubi ex arboribus in arbores traductis uitibus uinea fit, quos traduces quidam rumpos appellant*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7443, *rŭmpus*. De là : *rumpōtinus, -a, -um* : qui sert à enlacer la vigne ; *rumpōtinus* f. : viorne obier, ou toute espèce d'arbre support, v. André, *Lex.* ; *rumpōtinētum* : lieu planté de hautains. Terme technique de la culture de la vigne sans doute emprunté au gaulois ; cf. Colum. V 7, 1, *est et alterum genus arbusti gallici quod uocatur rumpotinum*. — L'*opulus* auquel s'entrelace le *rumpus* est sans doute celtique.

La formation de *rumpōtinus* paraît celtique (v. Marstrander, *Une correspondance germano-celtique*, p. 16-18, dans les Videnskabsselskapets skrifter, II, nº 8, de 1924, Oslo, et V. Bertoldi, Mél. Schrijnen, p. 295 sqq.). Ceci rend peu vraisemblable l'emprunt à gr. ῥομφεύς (cf. Cuny, MSL 19, 210 sqq.). Cf., toutefois, Bertoldi, *Quest. di metodo*, 267.

rūna, -ae f. : *genus teli significat. Ennius* (A. 589) : « *runata recedit* », *i. e. proeliata*, P. F. 317, 11. Par suite, « rune », caractère d'écriture runique (Fort., Carm. 7, 18, 19). Rare, sans doute emprunté.

runcina, -ae f. : rabot. Emprunt au gr. ῥυκάνη, influencé par *runcō*. Les formes romanes remontent à *rucina*, M. L. 7445 ; B. W. *rouanne*. Irl. *ruingenn*.

Dérivés : *runcinō, -ās* (ancien, Plt., Varr.) ; *dēruncinō* (Plt., Mi. 1142), avec le sens figuré de « escroquer, flouer, rouler » ; cf. *deasciārī* (de *ascia* « hache »), Mi. 884.

runcō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : sarcler (Cat., Varr.) ; épiler. M. L. 7444.

Dérivés et composés : *runcō, -ōnis* m. : sarcloir, M. L. 7446 ; *runca, -ae* (Col.) « *herba quae tollitur runcando* » ; **runcāgō* : fusain, M. L. 7443 a? ; *runcātiō, -tor* ; *Runcina* : déesse du sarclage ; *runciliō* ; *runculeum* : δρέπανον (Gloss.) ; *ēruncō, -ās*, M. L. 2908 ; *subruncĭuus* (*surr-*) (Hyg.). Cf. aussi *derunciunt, depurgant*, P. F. 61, 7.

Runcina et *runcāre* paraissent supposer, comme *unda* et *planta*, un présent à nasale infixée non attesté à l'époque historique. La racine, qui se retrouve peut-être dans *rūga* (avec un *u* allongé) et aussi dans *arrugia* « galerie de mine », *corrugus* « canal de lavage » (si ces deux termes ne sont pas empruntés), serait celle de gr. ὀρύσσω « je creuse, je fouille » avec hom. κατωρυχής « enfoui en terre », mais aussi ὀρυγή « action de creuser », ὄρυξ, ὄρυγος « pic de tailleur de pierre ». Le χ de gr. ὀρυχ- peut représenter *-kh-*, forme populaire de *-k-*. Le lette a *rūkīt* « fouiller, remuer (la terre) ».

runcō : v. *roncus*.

ruō, -is, ruī, *rŭtŭm, (mais *ruĭturus*), **ruere** : transitif et absolu « renverser, ruiner » ; et « s'écrouler, tomber brusquement sur ». Ancien, classique, usuel. L'emploi transitif du simple apparaît comme un archaïsme qu'on trouve chez les comiques et en poésie ; mais les composés ont gardé ce sens : *adruō* : amonceler (de la terre) ; *dĕruō* : faire tomber, précipiter, conservé avec le sens affaibli de « endommager, abîmer » en logoudorien, M. L. 2586 ; *dīruō* : détruire ; *ēruō* : tirer de ; *obruō* : accabler, écraser, puis « couvrir, cacher », et *exobruō* « effodiō » (rare, tardif) ; **obruicō*, M. L. 6018 ; *subruō* : saper, miner ; *sēmirŭtus* : à demi ruiné, en face de *irruō* : s'élancer sur ; *prōruō* : tomber en avant (qui a aussi le sens transitif de « faire tomber en avant ») ; *superruō* : se ruer sur. *Ruere* n'est conservé qu'en logoudorien, M. L. 7423.

Dérivés : *ruēs* « chute des épis », dans Carm. Fr. Aru., *neue lue rue* = neue luem, ruem ; *ruīna* : chute, et « ruine » ; d'où le pluriel au sens concret, *ruīnae* « ruines », M. L. 7431, britt. *rewin* ; *ruīnōsus* ; les langues romanes ont aussi un représentant de *rŭīnāre*, M. L. 7432.

rutrum : sorte de pelle ou de bêche, *dictum quod eo harena eruitur*, P. F. 321, 3 ; M. L. 7473 *b*.

rutellum : râcloire avec laquelle on fait tomber le grain qui déborde d'une mesure. De *rutrum* (*-ter*) ou de **rŭtulum*, non attesté, mais que supposent certaines formes romanes, cf. M. L. 7474, et dont la forme, *ruculum* des gloses, CGL II 531, 38, n'est peut-être qu'une altération.

rutābulum : pelle à feu, fourgon : *est quo rustici utuntur in proruendo igne, panis coquendi gratia* ; Fest. 318, 35. *Rutābulum* et **rutabellum* sont attestés dans les langues romanes ; cf. M. L. 7471-7472 ; B. W. sous *râble* I.

On rattache d'ordinaire à *ruō* le participe pluriel neutre *rūta* qui figure dans l'expression asyndétique *rūta caesa* ; mais la longue de *rūta*, attestée par Varron, L. L. 9, 104, ne se concilie pas avec la brève de *dirŭtus, obrŭtus, ērŭtus, sēmirŭtus*, attestés par le mètre, et du participe skr. *rŭtaḥ* (il n'y a pas d'exemple du participe passé de *ruō*, et le participe futur attesté est *ruitūrus*, non **rutūrus*, mais le fr. *ruer* semble supposer un fréquentatif **rūtāre* ; cf. M. L. 7473 ; B. W. s. u.). On a supposé que le mot appartiendrait à une autre racine représentée par v. sl. *ryjǫ* « je fouille », ce qui conviendrait pour le sens : *rūta caesa* désigne, en effet, les objets extraits du sol (minéraux, pierres, sable, etc.) et les objets coupés sur le sol que le vendeur se réserve ; cf. Dig. 19, 1, 17 : *si ruta et caesa excipiantur in uenditione, ea placuit esse ruta, quae eruta sunt, ut harena, creta et similia ; caesa ea esse, ut arbores caesas et carbones et his similia*. Mais cette racine n'est pas représentée en latin en dehors de cet exemple douteux et, d'autre part, les anciens ne séparaient pas *rūta* de *ruere* ; cf. Fest. 320, 1, qui définit *ruta caesa* : *quae uenditor possessionis sui usus gratia, concidit ruendoque extraxit*. Le parfait *ruī* a été scandé anciennement *rŭī* ; cf. Varr., *l. c.* L'étymologie n'éclaire guère. La racine **ru-* « briser » du sanskrit est peu claire, médiocrement établie. Le groupe de v. sl. *rŭvǫ, rŭvati* « arracher » et de *ryjǫ, ryti* « creuser » a des sens différents, ainsi que lit. *ráju, ráuti* « arracher (une plante avec une racine) ». Mais, en indo-européen, les formes *ī* et *ū* en face de *ĭ* et *ŭ* ne manquaient pas ; M. Vendryes a marqué qu'elles ont souvent un caractère « populaire ». On rapproche aussi gr. ἐρυσίχθων « qui fouille la terre » (?).

rūpēs ; rupex ; rupīna : v. *rumpō*.

rūrsum, rūrsus, rūs(s)us : v. *re-* et *uertō*.

rūs, rūris n. : campagne ; par opposition à *domus* « maison » et à *urbs* « ville » ; *rūs īre* « aller à la campagne » ; locatif *rūrī* « à la campagne », auquel tend à se substituer l'ablatif *rūre*. Souvent employé au pluriel *rūra* « les champs, le domaine rural » ; cf. gr. ἀγρός, ἀγροί de même sens. Usité surtout jusqu'au premier siècle de l'Empire. Diminutif savant : *rūsculum* (Gell.).

Le dérivé ancien de *rūs* est *rūsticus* (cf. *domesticus*) « campagnard, rustique » et, par opposition à *urbānus*, « grossier ». *Rūsticus* a fourni des dérivés et des composés *rūsticitās, rūsticārī* (classique), *rūsticātiō* (Cic.), *-tor, rūsticānus, rūsticulus, rūsticellus* (diminutifs familiers), *subrūsticus*, etc. Les dérivés en *rūr-* sont plus récents, sauf *rūrō, -ās* (déjà dans Plt., Cap. 84, *dum ruri rurant homines*, rare ; *rūror*, Varr. ap. Non. 164, 23) et peut-être *Rūsīna* (*Rūrīna*), nom d'une déesse rurale (Aug., Ciu. D. 4, 8) ; *rūrālis, rūrātiō, rūrestris* (formé comme *terrestris, siluestris, campestris*), *arrūrābiliter*, CIL IV 4126 (Pompéi), sont de l'époque impériale. Les composés *rūricola* (d'où *rūricolāris*, Ven. Fort. = ἀγροῖκος), *rūrigena* semblent dus à Ovide ; *rusticola* est dans Ven. Fort.

Rūsticus seul a passé dans les langues romanes, du reste sous des formes savantes, M. L. 7468, en irl. *rustach* et en germanique : v. h. a. *rustih* ; *rūs*, sans doute à cause de son caractère monosyllabique, a été éliminé par un dérivé de *campus*. Du reste, le mot ne s'employait guère, comme *domus*, qu'aux cas ayant une valeur locale ; acc. *rūs*, loc. *rūrī*, abl. *rūre* ; au pluriel, seule la forme de nom. acc. *rūra* est attestée. Dépourvu, comme *domus*, de sens concret, *rūs* a été éliminé par un mot plus précis.

Les faits latins ne permettent pas de décider si *rūs* repose sur **rewos* (cf. *aes*), et alors on l'identifiera avec av. *ravō* « espace libre » (*ravas-čarāt-* désigne les animaux non domestiques, particulièrement ceux de la plaine), ou sur **rū-s*, et alors on rapprochera l'élément radical de got. *rums*, v. h. a. *rūm* « espace libre », etc. En tout cas, les trois mots sont apparentés. Cf. irl. *róe, rói* « espace découvert, étendue de terre ».

rūsca, -ae f. : écorce. Tardif (VIe siècle) ; mot celtique : gall. *rhisg*, etc. A donné le fr. *ruche*. V. B. W. s. u. ; M. L. 7456.

rūscus (*ruscum, rustum* n. ap. F. 322, 20, *rustum ex rubus* ; *ŭ* d'après les langues romanes), **-ī** f. : petit-houx, fragon épineux. M. L. 7460, 7469, *rustum* ; B. W. *brusque*.

Dérivés : *rūsceus* (dans Caton, Or. 7, 8, cité par Fest. 320, 2). Un doublet **rūsteus* est supposé par **rūsteum*, auquel remontent certaines formes romanes, M. L. 7467 ; **rusculus* (*-la*), M. L. 7459 b.

rūscārius (*-ae falcēs*) ; *rūscidus* : *-m lignum, foliis spinosum uel humidum*, CGL IV 563, 50, cf. CG em. s. u. *ruscus* ; *rūscō, -ās* « émonder ».

Cf. aussi **interrūscum*, M. L. 4497. Les gloses ont de plus une forme *bruscus*, CGL III 571, 44 : *oximyrne* (= ὀξυμυρσίνη) i. e. *bruscus*. Il semble qu'il y ait eu confusion de *bruscum* (*brustum*), *rūscus* (*rūstum*) et peut-être aussi de **brūcus*, mot gaulois auquel remonte le type fr. « bruyère » ; cf. M. L. 7460.

La glose *rusco*, κοίαγρος κώφαγρος, est inexpliquée.

rūspor, -āris (*rūspō*, Tert. ; *ŭ* d'après le témoignage de l'italien) : *crebro quaerere*, P. F. 323, 2 ; fouiller, sonder.

Dérivés et composés : *rūspinat* : χειροτριβεῖ ; *conrūspor* (Plt. ap. P. F. 54, 10).

Mot de type populaire, attesté seulement chez Plaute, Accius et repris par Tertullien, Minucius Félix. Conservé dans ital. *ruspare* « gratter la terre » (se dit des poules). Sans étymologie.

rŭssus, -a, -um : roux, rouge (Lucr., Catul. et bas-latin). M. L. 7466 ; néerl. *ross*.

Dérivés : *russeus* (époque impériale) : tirant sur le rouge, M. L. 7465 ; *rŭssulus* : roussâtre ; *rŭsseolus* (tous deux tardifs), M. L. 7464 ; *russēscō* : roussir (Enn.) ; *russātus* (*aurīga*) : cocher de la faction des Rouges.

De **rudh-to-s* ou **rudh-so-s*. V. *ruber*.

rūta, -ae f. (*rūtus* Chir.) : rue, sorte de plante amère : *r. agrestis, hortēnsis, montāna, siluātica*, etc., v. André, *Lex.* Panroman (sauf roumain). M. L. 7470. Germanique : v. h. a. *ruta*, v. angl. *rūde*. Emprunt au gr. ῥυτή? Cf. Varr., L. L. 5, 103.

Dérivés : *rūtāceus* (*-m oleum*) ; *rūtātus* ; *rūtula* : petit morceau de rue ; *rūtārius* (Inscr.) ; *rūtīnus* (tardif).

rūta caesa : v. *ruō*.

rutābulum : v. *ruō*.

rutilus, -a, -um : d'un rouge éclatant ; cf. Varr., L. L. 7, 83, *aurei ... rutili et inde... mulieres ualde rufae rutilae dictae*. Ancien (Plt.), usuel.

Dérivés : *rutilius*, fréquent comme cognomen, cf. Fest. 320, 4 ; *rutilō, -ās* ; *rutilēscō* (Plin.). *Rutulī*, étrusque, est à écarter : v. *rūfus*.

Même si, sur le fondement de skr. *aruṇáḥ* et *aruṣáḥ*

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)

« rougeâtre », on admet un élément radical de type **eru-*, **ru-*, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela ; la structure du mot reste énigmatique.

rutrāmina n. pl. : « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rūdus, -eris*.

rutrum : v. *ruō*.

rutuba, -ae f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sexagesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutuva*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

S

sabaia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiārius*. Cf. v. h. a. *saf* « Saft », rac. **sab.?*

sabanum, -ī n. : pièce de toile (*linteum uillōsum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *savene*, cf. M. L. 7478 ; en germanique : got., v. h. a. *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

sabbatum, -ī n. (surtout au pl. *sabbata* ; les langues romanes attestent un doublet *sambatum*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)būcus, stra(m)bus*) : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sahabbat* « repos » par l'intermédiaire du gr. σάββατα ; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.) ; panroman ; irl. *sapat*, britt. *abat* ; germanique : v. h. a. *sambaztac*. Autres emprunts : *sabbatizō, sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatārius*. V. B. W. *samedi*.

sabīna, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482 ; v. h. a. *sevina*. Le rapprochement avec *Sabīnus* « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabūcus?*

Sabīnī, -ōrum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabellī* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnīs, -ītis* ; *samnīticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'*ā* fait difficulté. Cf. *Sabius, Sabidius*.

La forme indigène était *Safīnī* : osq. Safinim « Samnium » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202).

sabūcus : v. *sam-*.

sabulum, -ī (*sabulō, -ōnis* m. ; formes syncopées *sablum, sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable ; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron ; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulōsus* ; *sabulēta, -ōrum* : sablières (Plin.) et **sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. ψάμμος et ἄμμος, ψάμαθος et ἄμαθος (à côté de ψαφαρός « fin »?), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *sampt*, et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original ; le *-μ-* simple de ψάμαθος, ἄμαθος montre que *-μμ-* de ψάμμος, ἄμμος est expressif ; le *-b-* de *sabulum*, qui peut reposer sur **-bh-*, concorde avec le *-w-* de arm. *awaz*.

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburrō, -ās* ; *saburrālis, -ārius*. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamurra, Suburra*.

saccharum, -ī n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάκχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a ; B. W. s. u.

saccus, -ī m. (*ă* d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.) ; *s. uīnārius* : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où *saccō, -ās* « filtrer » ; *s. niuārius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin ; cf. *cōlum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489 ; celtique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sakkus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus* ; *sac(c)ellus* (cf. *offa/ofella*) ; *sacceus* et *saccīnus* (Vulg.) : fait de toile à sac ; *saccārius* ; *sacculārius* : coupeur de bourse ; *saccellārius* : trésorier ; *saccellō, -ās* ; *saccellātiō* (Vég.) ; *bisaccium* (Pétr. ; *bisaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; *saccipērium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de πήρα « besace » ; la forme *saccibuccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacelliōnēs* « sacculōs ».

Le mot se retrouve en gr. σάκκος, qui l'a emprunté au sémitique *śaq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

sacellum : v. *sacer*.

sacēna (*scēna*), **-ae** f. : *scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32 ; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambigitur... Liuius in Lydio* (Com. 2) : « *corruit quasi ictus scena, haut multo secus* ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secō*.

sacer, -cra, -crum (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1) ; cf. aussi *sacro-sanctus* (avec *ō*?) ; *sacer* est à *sanciō* à peu près comme **-tagro-* dans *in-tegер* à *tangō*. Pas de comparatif (c'est *sanctior* qui en tient lieu) ; superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). A côté d'un thème en *-o/e-*, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. σακορο (qui semble féminin), ombr. sa-

BDD-B178-R © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:44 UTC)